

RAPPORT D'ACTIVITÉ

— 2022 - 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 17/06/2023





SOMMAIRE

1.	RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE.....	4
2.	RAPPORT DES COMMISSIONS.....	6
2.0	LIGUE NAT. BOXE PROFESSIONNELLE.....	7
2.1	COM NAT. DE BOXE AMATEUR.....	11
2.2	COM NAT. DE BOXE EDUCATIVE ASSAUT.....	13
2.3	COM NAT. DES OFFICIELS.....	15
2.4	COM NAT. MÉDICALE.....	18
2.5	COM FED. DES FINANCES.....	21
2.6	COM FED. DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS.....	22
2.7	COM FED. DISCIPLINAIRE DE 1ÈRE INSTANCE.....	25
2.8	COM FED. DISCIPLINAIRE D'APPEL.....	26
2.9	COM FED. RSO.....	28
2.10	COM FED. JURIDIQUE STATUTS ET REGLEMENTS.....	29
2.11	COM D'ETHIQUE.....	31
2.12	COM FED. DU DEV. DU MARKETING ET DE LA COM.....	33
2.13	FRENCH MMA FEDERATION.....	36
3.	COMMUNICATION.....	41
3.1	SITE WEB.....	42
3.2	RÉSEAUX SOCIAUX.....	45
3.3	NEWSLETTER - INFOBOXE.....	50
3.4	FRANCE BOXE.....	51
3.5	ÉVÉNEMENTS.....	52
4.	RAPPORT FINANCIER 2022.....	54
4.1	BILAN 2022.....	55
4.2	COMPTE DE RÉSULTAT 2022.....	57
4.3	BUDGET PRÉVISIONNEL 2023.....	59
5.	ANNEXE.....	64
5.1	MODALITÉS DE SÉLECTION POUR LES EPREUVES DE QUALIFICATION OLYMPIQUE.....	65

RAPPORT DE LA SECRETARE GÉNÉRALE

Marie-Lise Rovira

La saison 2022/23 a été marquée par une croissance significative de notre fédération, avec plus de 60 000 licences enregistrées. Cette progression témoigne de l'attrait grandissant de la boxe auprès de la population française, et de son impact positif sur la discipline, la santé, l'épanouissement et la valorisation des jeunes sportifs.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'ensemble des cadres et des dirigeants des clubs affiliés, aux élus locaux qui les soutiennent et contribuent ainsi à offrir des infrastructures et des conditions adaptées à la pratique de notre sport.

Nos Bleus ont répondu présents à tous les grands rendez-vous de la saison, ils ont fait briller la France sur la scène internationale, en remportant de nombreuses médailles lors des compétitions majeures. Ces performances témoignent de l'excellence de notre système de formation et de l'investissement considérable que nous mettons dans l'accompagnement de nos équipes de France.

Les Jeux Olympiques de Paris approchent à grands pas, cet événement exceptionnel représente pour nous tous une formidable vitrine et une occasion unique de mettre en avant nos athlètes de classe mondiale.

Le rapport d'activité que nous vous présentons illustre tout le travail, l'engagement sans faille des femmes et des hommes qui au sein du Comité directeur, des commissions nationales ou fédérales, de la DTN, du personnel technique et administratif sont investis au quotidien en faveur du développement de la discipline.

Un grand merci à toutes et tous pour votre attention et votre soutien.

Marie-Lise Rovira

Ensemble vers
LA VICTOIRE

VIE INSTITUTIONNELLE

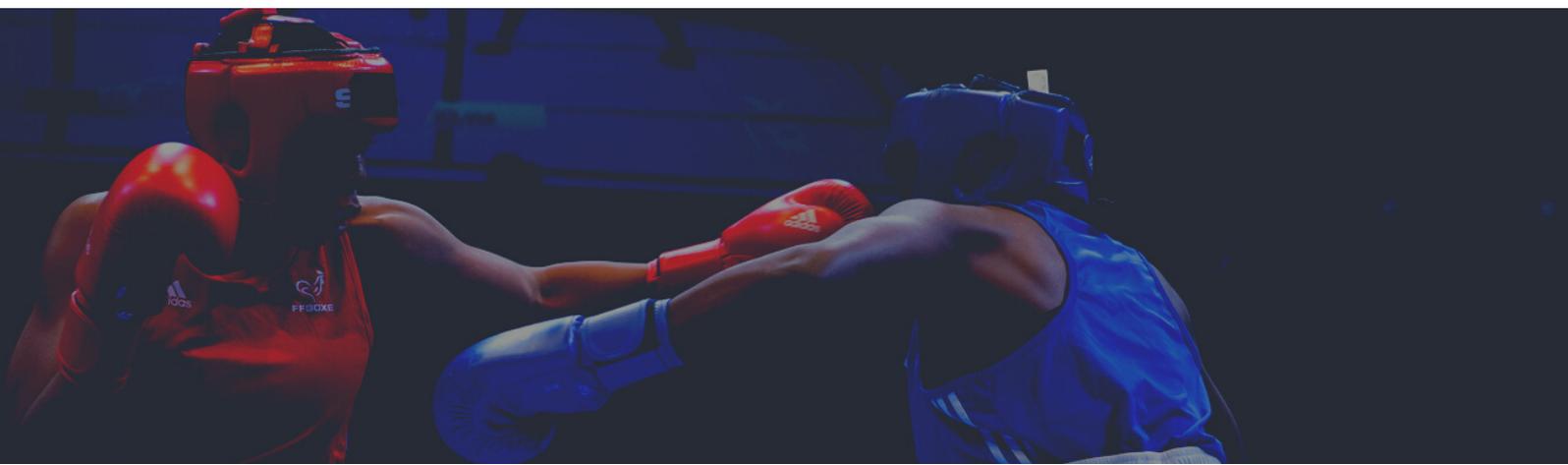
- Election des membres du comité FMMAF, organe interne de la FF Boxe;
- La Loi Sport du 02 mars 2022;
- Conventions/partenariats.

VIE FEDERALE

- Un retour à la normale de l'activité fédérale;
- De nouvelles ressources humaines;
- Le projet sportif fédéral (PSF) campagne 2023;
- Le contrat d'objectifs FF Boxe/CR;
- Digitalisation de la FF Boxe, un processus en marche.

INTERNATIONAL

- Les instances IBA, EUBC;
- Nos collectifs dans les grands RDV internationaux.





02. RAPPORTS DES COMMISSIONS

LIGUE NATIONALE DE BOXE PROFESSIONNELLE

PRÉSIDENT : ROBIN DOLPIERRE

MEMBRES :

- Joseph GERMAIN
- Jérôme ABITEBOUL
- Licia BOURDERSA
- Franck LECLERC
- Jacques PATRAC
- Hamid ZAIM
- Dr. Abdelhamid SAIDI
- Bernard DELARUE

1 - MISSIONS

•L'ORGANISATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES, (ADMINISTRATIVES, MÉDICALES)

Une nouvelle Edition de la licence est en cours depuis le 1er Janvier 2023. Elles sont sous la forme numérique. Contrairement à ceux qui n'y ont pas cru, cette prise de licence est professionnelle, personnelle et garantie toutes les obligations médicales.

281 boxeurs sont actuellement licenciés – 34 en cours de finalisation.

En 4 mois, 315 licenciés, en comparaison à l'année dernière, nous avons un total de 419 licenciés.

Je souligne l'importance d'être licencié pour être assuré.

Tous les accidents intervenant lors des entrainements, avec des sparrings ou entrainements entre clubs sans licence pourrait devenir dramatiques. Il faut changer ses habitudes et se licencier le plus rapidement possible en début d'année.

•LES CLASSEMENTS

Le classement fait apparaitre tous les boxeurs Elite1 et Elite2. Le suivi des boxeurs se fait toutes les semaines.

Les Elites2 sont très friands du classement car dès leur combat gagné ils téléphonent pour connaitre leur place.

La commission de classement se réunit tous les 15 jours pour :

- La désignation des Challengers ou Co-Challengers FF Boxe ;
- L'autorisation d'entrée des boxeurs étrangers ;
- Le classement EBU de nos boxeurs Français ;
- Les compétitions Nationales pour nos boxeurs en Coupe de France et Critérium ;
- Le passage des boxeurs amateurs vers le statut Professionnel.

LIGUE NATIONALE DE BOXE PROFESSIONNELLE

·LES VALIDATIONS

La commission travaille pour ces validations combat par combat et tous les jours. C'est un gros travail de la Ligue qui nous prends beaucoup de temps mais obligatoire vu le nombre de boxeurs étrangers qui rentre en France et de combats déséquilibrés.

·LES DEMANDES D'ORGANISATIONS

Toutes les demandes non remplies ou incomplètes sont maintenant renvoyées le jour même. Je vous demande un peu de cohérence dans vos demandes. Nous ne pouvons pas traiter des combats sans adversaires marqués TBA ou A VENIR !

Les combats refusés 72h avant la date de l'organisation vont certainement mettre un frein à tout ce système qui devient ingérable à la Fédération tout comme la demande de réunion qui arrive le Lundi ou le mardi pour le samedi.

2 - CHAMPIONNATS DE FRANCE - COMPÉTITIONS NATIONALES

- **Pour la période 2022 / AVRIL 2023**

- 256 Réunions mixtes pour la saison 2021/2022 ;
- 204 réunions pour la saison 2022/ avril 2023 (des semaines avec 19 réunions).

- **24 Championnats de France**

- 17 Championnats de France masculins ;
- 7 Championnats de France féminins.

17 Championnats du Critérium (1/4, ½ et finale) 2022 / avril 2023

13 Championnats de la Coupe de France (1/4, ½ et finale) 2022 / avril 2023

- **Pour cette année 2023**

- Critérium
 - 6 ½ finales effectuées
 - Le 7 Juin sera la date des premières Finales (6 FINALES)
- Coupe de France
 - 1 seule ½ finale effectuée sur 3
 - A partir du 7 Juin date des premières finales (6 FINALES)

La seconde partie des compétitions nationale s'effectuera à partir de septembre. Concernant les engagements, les informations sont disponibles sur ffboxe.com et dans la brochure boxe professionnelle.

LIGUE NATIONALE DE BOXE PROFESSIONNELLE

Les combats de nos Championnats de France se font régulièrement. Les enchères sont respectées, les Championnats de France ont toujours un intérêt particulier. Nous savons très bien qu'il manque un apport financier pour que nos championnats de France deviennent attractifs. Le Président est sur la bonne voie à ce sujet.

Les compétitions nationales ont un début timide (changement de formules), mais devront se formaliser au second tour.

Nous proposons des webinaires concernant ces nouvelles compétitions pour les Juges, les Arbitres, et les délégués de réunion. Les nouveaux juges Arbitres Interrégionaux ne sont pas les seuls concernés, les Nationaux et Internationaux aussi. Tous ces officiels participent aux Championnats de France.

Nos arbitres Internationaux nous représentent bien en France comme à l'étranger auprès de toutes les fédérations qu'elles soient majeures ou mineures. Par contre il faut de la crédibilité dans les décisions.

Vous devez être honnêtes dans vos décisions. C'est primordial.

3 - CHAMPIONNAT EU - EBU

- **Champions d'EUROPE HOMMES**

- Kevin LELE-SADJO catégorie Super-Moyens
- Yvan MENDY catégorie Légers
- Milan PRAT (licence Allemande) catégorie Super-Welters
- Jordy WEISS catégorie Welters
- Karim GUERFI (13 Aout 2021) Plume
- Mathieu BAUDERLIQUE (10 Septembre 2021) Mi-Lourds
- Anderson PRESTOT Catégorie (Moyen 24 Juin 2022)
Challengers
- Franck PETITJEAN Challenger catégorie Super Légers (Rematch)
- Elie KONKI Challenger catégorie COQS
- Dylan BREGEON Co-Challenger en Lourds-Légers (Perd le 13/11/21 Lourd-Légers)

- **Champions UNION EUROPEENNE (qui devrait disparaître la saison prochaine pour laisser la place au titre EBU Silver)**

- Daniel BLENDAS DOS SANTOS Catégorie Mi-Lourds
- Gustave TAMBA Catégorie Super-Moyens
- Walid OUIZZA Catégorie Super-Légers
- Mehdi MOUHIB (2021)
- Bastien BALLESTA (2021)
- Thomas FAURE (2022)
- Jean-Jacques OLIVIER (2022)
- Mohamed KANI (2022)
Challengers
- Laid DOUADI Challenger en Super-Légers
- Brandon DESLAURIERS Challenger en Lourds-Légers
- Yazid AMGHAR Co-Challenger en Légers

LIGUE NATIONALE DE BOXE PROFESSIONNELLE

- **Championnes d'EUROPE FEMMES**

- Priscillia PETERLE catégorie Super-Welters (Dérogation 2 Juin 2023)
- Elodie BOUHLAKA catégorie Super Coqs
- Maylis GANGLOFF catégorie Super-Mouches (5 mai 2022)
- Delphine MANCINI Catégorie Super-Coqs (Perd son titre le 5 Mai 2022)
- Sandra CREVECOEUR Catégorie Legers (6 Mai 2022)
- Flora PILI Catégorie Super-Légers (5 Mai 2023)
- Johana WONYOU Catégorie Coqs (5 Mai 2023)

Challenger

- Justine LALLEMAND Catégorie Mouches (Perdu le 19/11/2022)

4 - NOS CHAMPIONS DU MONDE

- Arsen GOULAMIRIAN WBA Catégorie Lourds-Legers
- Siril MAKIADI WBF Catégorie Lourds-Legers
- David PAPOT IBA Catégorie Super-Légers

- **FEMMES**

- Estelle MOSSELY IBO Catégorie Legers
- Licia BOUDERSA WBF catégorie Super-Plume

5- CONCLUSION

Nos combats hors championnat sont trop déséquilibrés. Les boxeurs étrangers sont trop présents dans nos réunions. Les palmarès vierges ne sont d'aucun intérêt, juste la victoire prime sur la qualité des combats et le niveau s'en fait ressentir. Les risques d'accident sont toujours présents dû au faible niveau de certains boxeurs étrangers. Les critères sont respectés pour éviter ces risques. La commission des validations fait son travail difficilement. Les échanges avec les responsables de ces venues de boxeurs étrangers se durcissent et la Ligue ne pliera pas à tous leurs mauvais arguments. Nous avançons et je le regrette[...] doucement mais nous allons dans le bon sens mais nous tenons la barre et je vous rassure le bateau est loin de couler.

COMMISSION NATIONALE DE BOXE AMATEUR

PRÉSIDENT : TONI SALVATORE

MISSIONS

La CNBA a dans ses attributions :

- les conditions de délivrance et de retrait des licences de Boxe amateur ;
- le développement et le contrôle de la Boxe amateur ;
- l'élaboration du règlement des compétitions nationales de Boxe amateur, l'ordonnancement et le contrôle de l'organisation de ces compétitions ;
- le contrôle de la régularité des règlements des épreuves et challenges proposés par les Comités régionaux.

MEMBRES :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| - Simon ANDRIEU | - Samy PENA |
| - Mehdi GUEHRIA | - Pietro PILI |
| - Mokhtar HADJRI | - Jean-Marie THOMAS |
| - Patrick MALLAIZEE | - Abderrahim OUAJIF |

1 - RAPPORT

En plus des habituels CFA Seniors-Juniors, Critérium Cadets et Tournoi Minimes-Cadets, cette saison, la C.N.B.A a mis en place deux autres compétitions : La Coupe de France senior et les ceintures Espoirs.

La **COUPE DE FRANCE** a été organisée les 3-4-5 mars, par le BC St AVOLD de Pietro Pili avec le soutien du Comité Grand Est.

Sous la formule de tournoi à élimination directe, ce sont 78 boxeurs (62 boxeurs / 16 boxeuses) qui se sont affrontés, pour un total de 61 combats (48 combats Hommes et 13 combats femmes).

La Coupe de France était ouverte aux seniors H/F licenciés FF Boxe, ayant ou non la nationalité française.

Nous souhaitons remettre au calendrier cette compétition qui a été une réussite.

COMMISSION NATIONALE DE BOXE AMATEUR

Les **CEINTURES ESPOIRS**, initiées sous l'impulsion de Mohamed JAMAÏ membre du comité directeur de la fédération, se sont déroulées les 17-18-19 mars au Temple-sur-Lot.

Réservée aux pugilistes licenciés FF Boxe, de nationalité française, ayant entre 5 et 12 combats, la compétition a été une réussite. Il y a eu 39 boxeurs participants mais seulement 3 combats féminins.

Toutefois, pour pérenniser cette compétition, il faudra se poser la question de son évolution afin qu'elle trouve pleinement sa place dans les compétitions organisées par la C.N.B.A (Peut-être la faire évoluer vers un championnat de France espoirs - de 22 ans, avec des phases qualificatives régionales).

Le Championnat de France Seniors Hommes et Femmes.

Avec 256 boxeurs sélectionnés (87 SF + 169 SH), nous avons retrouvé le niveau d'avant Covid. 255 combats (67 Féminins et 188 masculins) ont été effectués entre le 3 et le 17 décembre, d'abord à Olhain, puis aux Sables-d'Olonne et enfin, à Asnières.

Le Championnat de France Juniors et Critérium National Amateur Cadets/Cadettes.

Les 1/8 et ¼ de finales étaient organisés à Pessac, les 14 et 15 janvier 2023.

Les ½ et finales étaient organisées à Salon de Provence, les 21 et 22 janvier 2023.

Au total nous avons eu 97 juniors hommes pour 77 combats, 14 juniors femmes pour 13 combats.

81 cadets pour 76 combats et 27 cadettes pour 17 combats.

Sur l'ensemble de ces championnats, un constat fait état de nombre de problèmes lors de la saisie des licences par les clubs ou comités (date de naissance erronée, mauvaise orthographe des noms, nationalité non exacte, double licence etc...), la C.N.B.A demande donc à présent la présentation d'une pièce d'identité en plus de la licence lors des diverses compétitions qu'elle organise afin de faire corriger les erreurs sur les licences lorsqu'elles sont constatées et d'éviter par exemple, les combats interdits (plus de 2 ans d'écart).

De plus, la saison prochaine, lors des sélections CFA, pour rendre plus rapide la sélection des boxeurs et boxeuses et limiter le risque d'oubli ou d'erreurs, il sera demandé aux comités régionaux de fournir la liste des participants avant le début de leur championnat régional et non à la fin de celui-ci.

Enfin, concernant le tournoi Minimes-Cadets (TMC) qui vient de se tenir à Grenoble, les 27/28/29 mai, il y avait 37 participants (24 garçons et 13 filles) pour un total de 39 combats (24 combats garçons et 15 combats filles).

A voir pour la saison prochaine si cette compétition sera pérennisée car il a été constaté de nombreux forfaits et un faible attrait des comités régionaux et des clubs.

La CNBA remercie les clubs et comités organisateurs pour leur investissement et le respect du cahier des charges malgré des délais d'organisation souvent très courts.

Je tiens à remercier tous les membres de la CNBA qui tout au long de la saison, ont œuvré sans compter leur temps et ceci dans un esprit d'équipe au service de la boxe.

COMMISSION NATIONALE DE BOXE EDUCATIVE ASSAUT

PRÉSIDENT : **BOUCHAIB CHADDI**

MEMBRES :

- Anthony BRARD
- Claude DEVIENNE
- Rachid HALLAF
- Aurélie L'HERMITTE
- Marie-José ROBIN
- Guy ROUX

Les membres de la CNBEA ont pour rôle de planifier et mettre en œuvre l'organisation des critères nationaux filles et garçons. La commission s'est régulièrement réunie en visioconférence tous les mardis afin de se répartir les tâches à effectuer comme la sélection et la préparation des convocations des JDA.

Leurs répartitions par ring, la mise en place d'un délégué et d'un chronomètre par ring et l'organisation du roulement des 6 JDA présents sur un même ring, la préparation des tableaux minimes et cadets avec les modifications pour chaque forfait, la préparation d'un cahier des charges pour la compétition, et aussi la commande du matériel pour la compétition, les polos des officiels, les médailles et les trophées. La CNBEA recense les résultats des championnats régionaux qui émanent des 13 CR de la métropole puis convoque les qualifiés au critérium national. Récemment renouvelée, la CNBEA étudie la possibilité d'un critérium national par poule et sur 3 jours au lieu de 2, ce qui permettra aux qualifiés de réaliser plusieurs assauts même en cas de défaite.

Nous étudions également un lieu plus recentré (Vichy ou Bourges) afin de faciliter à tous un meilleur accès et ce qui serait plus judicieux afin d'éviter au club les longs déplacements. Enfin, des modifications seront apportées sur le code sportif et ceci en étroite collaboration avec la CNO et dans le but d'être au plus près de l'intérêt des jeunes.

On est tous conscients que la Boxe Educative est un vrai laboratoire pour la boxe amateur et même toutes les boxes car elle contient le futur de la boxe, les futurs entraîneurs, juges, délégués et chronométreurs, maintenant que la fédération a mis en place des formations et des diplômes pour toutes ces fonctions, c'est la Boxe Educative qui se retrouve tirée vers le haut.

Sur le prochain code sportif nous voudrions différencier la boxe éducative de la boxe éducative assaut, comme son nom l'indique la boxe éducative assaut est là pour préparer les jeunes à faire des assauts et des compétitions régionales ainsi que nationales.

COMMISSION NATIONALE DE BOXE EDUCATIVE ASSAUT

La boxe éducative quant à elle serait plus axée loisir sans but de performance. Elle permettrait aussi de faire des rencontres avec les juniors, séniors et vétérans qui souhaitent faire des assauts avec le règlement de la boxe éducative. Elle permettrait aussi aux boxeurs qui n'ont pas une appétence pour la compétition d'y participer d'une autre manière et d'occuper des postes importants en tant que volontaire, comme JDA, chronométreur, etc. qui sont tout aussi important dans une compétition et dont nous manquons ces derniers temps. Donner de la valeur à ces compétitions permettra de développer l'ensemble de la boxe car la boxe éducative est le laboratoire de la boxe. Elle dispose de toutes les composantes que l'on retrouve dans la boxe en général.

Je tiens aussi à souligner un point sur cette compétition qui a eu la chance d'accueillir le président de la Fédération française de boxe, M. Dominique NATO. Sa présence a permis un bon déroulement de la compétition car elle a fait du bien aux boxeurs et aux entraîneurs, nous remercions donc Monsieur le Président pour sa venue à cette compétition de boxe éducative.

COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS

PRÉSIDENTE : SEVERINE GOSSELIN

MISSIONS

La CNO a dans ses attributions :

- Suivre constamment les résultats donnés par l'application des règlements au cours des réunions, en faire la critique, le rapport ;
- Proposer au Comité Directeur ou à son Bureau Directeur, toutes modifications utiles aux règlements et Codes Sportifs ;
- Élaborer un programme de recrutement de juges, arbitres, délégués de réunion, chronométreurs et veiller à son application ;
- Proposer les conditions dans lesquelles sont assurés la formation et le perfectionnement des juges, des arbitres, des délégués et des chronométreurs
- Appliquer le programme arrêté par le Comité Directeur et veiller à son application ;
- L'examen des juges – arbitres nationaux, inter régionaux, régionaux et juge arbitre de boxe éducative assaut ;
- Les examens de délégués de réunion régionaux et nationaux ;
- La promotion des chronométreurs et présentateurs ;
- Désigner les jurys sur les compétitions nationales boxe amateur et boxe professionnelle
- Évaluer les prestations des juges et établir un classement ;
- Proposer au DTN les juges arbitres susceptibles d'intégrer la liste haut niveau du Ministère des Sports ;
- Examiner les réclamations relatives aux contestations portant sur les résultats sportifs (BP, BA, BEA)

MEMBRES :

- Patrick BAILLIVET

- Noël MONNET

- Emmanuel BOUVET

- Abderrazak MOUHNI

- Bertrand CHAGNOUX

- Stéphane NICOLO

- Robin DOLPIERRE

- Jackie QUEANT

- Jaqueline MAIRESSE

- Fabrice ROSA

COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS

1 - RAPPORT

La saison 2022/2023 a été synonyme de continuité dans la mise en place du projet sportif fédéral.

- **Dispositif Référents CNO**
- **Certification JA 2023**
- **Désignations sur les compétitions nationales**
- **Réclamations sportives**

Dispositif Référent CNO :

La mise en place progressive d'un maillage territorial est faite. Ce dispositif a un double objectif : uniformiser les formations et les examens des officiels, et identifier les formateurs régionaux.

Les onze référents territoriaux ont été sélectionnés au regard de leur expérience de terrain et de leur niveau de compétence sachant qu'eux-mêmes ont préalablement suivi un stage pour devenir formateur.

Nous sommes dans une démarche collaborative entre la Commission nationale des officiels (CNO) et les comités régionaux.

La fiche de poste du référent comporte cinq missions principales :

- participer à l'élaboration des outils pédagogiques de la CNO ;
- détecter et former les formateurs régionaux afin de s'appuyer sur les forces vives en régions ;
- assurer et animer la journée de formation théorique avec les formateurs régionaux afin que les enseignements soient dans la lignée des préconisations de la CNO ;
- accompagner les formateurs régionaux tout au long de la saison et établir les calendriers des formations avec le Président de la Commission régionale des officiels (CRO) et le CTN affecté dans la région.
- être examinateur dans le cadre des certifications nationales en vue de délivrer les grades interrégionaux, nationaux et internationaux.

Les formateurs régionaux sont le deuxième maillon fort de la chaîne. Leur statut n'est pas une nouveauté mais demande à être conforté et consolidé tant quantitativement que qualitativement pour que le processus de dispensation du savoir se décline de manière la plus efficiente possible.

Leur profil type est celui d'un officiel expérimenté, en quelque sorte parrainé et chapeauté par le référent de la CNO avec lequel il travaille main dans la main. Il doit avoir la capacité d'assurer la formation continue et le suivi des candidats désireux de devenir officiels ou de monter en grade.

Les formateurs régionaux travaillent de concert avec les Présidents de CRO et le référent CNO :

- Accompagnement des stagiaires lors de galas et validation en bonne et due forme de ses compétences lorsqu'elles sont acquises ;
- Transmission des résultats obtenus par mail à la CRO ainsi qu'au référent de la CNO.

COMMISSION NATIONALE DES OFFICIELS

Une mise à jour du cursus de formation des officiels avec la création de deux licences : délégué de réunion et de chronométreur de Boxe Éducative Assaut.

La formation continue a été mise en route via l'organisation de webinaires sur les thèmes suivants : le bandage de boxe professionnelle, les juges arbitres intervenant sur les compétitions nationales de boxe professionnelle et un webinaire à destination des délégués de réunion.

Les procès-verbaux numériques, pour les 3 pratiques, sont prêts, ce n'est qu'une solution temporaire en attendant la saisie au pied du ring. Toutefois, pour la Boxe Éducative, cela nécessite quelques adaptations qui restent à valider par la C.N.B.A.

Les procès-verbaux boxe amateur et boxe professionnelle ont été testés sur plusieurs CR : Hauts-de-France, Ile-de-France et Pays de la Loire. Ils entreront en vigueur dès septembre 2023. La C.N.O. organisera plusieurs webinaires de formation à destination des délégués de réunion.

Deux certifications de juges arbitres ont été organisées : la certification au grade des juges arbitres interrégionaux et nationaux.

Deux juges arbitres ont reçu une distinction de l'AFCAM : Hamid BELKHIR a reçu le Trophée Espoir et Abderrazak MOUHNI le Trophée Élite.

PRÉSIDENTE : DR. MARYANNICK MACHARD-LEPENNETIER

MEMBRES :

- | | |
|--------------------------|---------------------------|
| - Perrine CAPRON | - Gilles COHEN |
| - Jean-Pierre CHANSIGAUD | - Jason PENIN |
| - Jean-Louis LLOUQUET | - Abdelhamid SAIDI |
| - Jean MARTINEZ | - Amine MOKHTAR BENOUANNE |

1 - RAPPORT

Nos préoccupations restent toujours centrées sur le respect des boxeurs et de leurs encadrants. La bonne santé du boxeur est primordiale, tant durant sa vie sportive qu'ensuite. Toutes nos réflexions et nos décisions se feront dans cette optique.

Boxe professionnelle.

- Le Dr. Mokhtar Bennounane a finalisé la dématérialisation des licences professionnelles.
- Le logiciel nommé « Portail de prise des licences », qui est en ligne actuellement, convient à tous, idem pour la transmission des examens médicaux.
- Date de validation des examens : La Commission nationale médicale (CNM) a voté à l'unanimité que « tous les examens médicaux sans aucune dérogation possible, doivent être passés entre le 1er janvier et le 31 décembre pour que la licence soit valable durant l'année civile en cours ».
- Il faut que les boxeurs professionnels anticipent la prise de leurs rendez-vous médicaux d'une année sur l'autre.
- Les examens passés en décembre ne seront pas pris en considération pour une licence de l'année suivante. Cependant, étant donné que chaque pays a ses conventions personnelles, les licences des boxeurs étrangers seront acceptées si elles datent de moins d'un an de date à date, et la sérologie de moins de trois mois. Leurs certificats doivent être rédigés en français ou en anglais.
- Tous les boxeurs professionnels doivent impérativement avoir déposé tout leur dossier médical 15 jours avant la date de leur combat au minimum. Aucune dérogation ne sera accordée.

RECHERCHE DES FRAUDES :

Il s'agit toujours d'un problème préoccupant. La CNM compte sur la dématérialisation des documents pour éviter les fraudes. Le Dr Mokhtar Bennounane valide tous les dossiers médicaux des boxeur(se)s professionnel(le)s. En cas de doute, il contacte par téléphone le médecin responsable de l'examen. Le boxeur est le seul responsable (*Art 11 bis : L'usage ou la fabrication d'un faux certificat médical est considéré comme un délit passible de poursuites judiciaires. Le faux certificat médical désengage les organisateurs de la responsabilité face à la personne. Est constitutive d'une fraude à la licence, l'usage d'un faux certificat médical. L'usage ou la fabrication d'un faux certificat médical expose à des sanctions disciplinaires, sans préjudice d'éventuelles sanctions pénales*).

DÉMATÉRIALISATION DES LICENCES LOISIRS, BEA, BA OU AÉROBOXE :

Les membres de la CNM se sont mis d'accord pour qu'à partir de la saison 2023-2024 toutes les licences soient dématérialisées : Il y aura un tronc commun sur les renseignements généraux, puis un déroulé donnera accès à l'examen ophtalmo, aux limites d'âge, aux examens supplémentaires suivant l'âge...Des démonstrations par webinaire seront faites.

PROTOCOLE COMMOTION :

Le Dr. Capron a révisé le protocole commotion pour le simplifier. Les nouveaux documents sont en ligne sur le site de la FFBoxe. Lors de tout gala, les délégués ont obligation de mettre à disposition du médecin de ring ces documents, ainsi que ceux concernant « le médecin de ring ». Un litige persistait sur le temps de repos post commotion : la CNM a opté pour un repos de 30 jours, en respectant l'IBA, et pas le portail Vigicomotion interfédéral (28 jours), qui n'est toujours pas mis en place. Il est rappelé que tout entraîneur a l'obligation de déclarer les KO (au médecin fédéral) dont il est témoin sur le ring ; idem dans son club lors des entraînements, dans l'intérêt du suivi médical du boxeur.

MMA :

Lors de la CNM du 18/01/2023, il a été demandé que soit nommée une sous-commission médicale MMA rattachée à la CNM FFBoxe, qui comprend les Dr Sène, Saïdi, El Cheikh Taha, Cohen, Mokhtar Bennounane et Machard-Lepennetier, afin de mettre noir sur blanc la réglementation médicale. Nous nous sommes déjà réunis à deux reprises, dans le but de mieux cerner les demandes de chacun. Nous avons bien avancé sur le mode de dépôt des examens médicaux, ainsi que sur les examens à demander. Une révision du code sportif est prévue.

QUESTIONS DIVERSES :

Pour faciliter la recherche de **médecin de ring**, la CNM souhaite en dresser la liste et programmer une réunion de formation. La CNM demande aux délégués de réunion de ne pas oublier de référencer le médecin qui assure la garde. Cette liste sera consultable par tous les clubs.

La CNM souhaite que **la liste des produits dopants** soit mise clairement à la disposition des boxeurs en rappelant que le boxeur est le seul responsable de ce qu'il consomme. TUE : il faut un diagnostic établi, l'ordonnance n'étant plus suffisante. Sa validité est limitée, il ne faut pas oublier d'en faire le renouvellement.

La réalisation d'une remnographie des artères cervico-céphaliques et d'une épreuve d'effort sans mesure des échanges gazeux est également exigée tous les trois ans pour les boxeurs professionnels et les boxeurs amateurs après quarante ans.

Les médecins de la CNM vont participer à des **formations** : du médecin de ring, des juges arbitres, des gestes d'urgence pour les entraîneurs et les juges arbitres, sport santé, handi-boxe.

Il est rappelé que sur le ring, c'est la FF Boxe qui engage sa **responsabilité**, à l'entraînement, c'est le club, donc son président, qui est le responsable. Le certificat médical engage la responsabilité de chaque praticien. L'article 76 du code de déontologie médicale rappelle que ce document doit être élaboré avec impartialité et prudence.

Un certificat rempli par le boxeur, à rendre au médecin de ring devra désormais être présenté par chaque boxeur en BEA, BA, et Boxe Pro.

COMMISSION FÉDÉRALE DES FINANCES

PRÉSIDENTE : **MOULOU BOUZIANE**

MEMBRES :

- Laurent BOHARD
- Ouahib FRIYED
- Eric GODEY
- Bruno PETRACCO

MISSIONS

La commission des Finances est élue par les membres du Comité directeur. La durée de son mandat est de 4 ans. Elle se réunit deux fois par an, et plus si nécessaire, quinze jours avant la date de la réunion des membres sont rendus destinataires des documents financiers règlementaires. Son action concerne les domaines suivants :

- Bonne tenue de comptes ;
- Respect des engagements ;
- Equilibre financier de l'exercice ,
- Etude des contentieux ;
- Proposition à faire au Comité directeur ;
- Etude d'appels d'offres.

1 - RAPPORT

- **EVENEMENTS NOTABLES**
 - **Etude des comptes financiers 2022**
 - **Budget Prévisionnel 2023**
 - **Actualisation et évolution des notes de frais**
 - **Réponse à des appels d'offre sur la digitalisation**

COMMISSION FÉDÉRALE DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS

PRÉSIDENT : DANIEL LEMOINE

MISSIONS

La CFEF a dans ses attributions :

- la mise en place et le développement d'initiatives et de structures organisationnelles visant à optimiser la professionnalisation d'entraîneurs et d'animateurs ;
- l'organisation, le développement et le contrôle (en coordination avec les autres commissions nationales concernées) de toutes les actions de formation en direction des boxeurs, des entraîneurs, des officiels et des dirigeants ;
- le développement de la pratique, c'est-à-dire l'augmentation du nombre de licenciés et du nombre de clubs au moyen des actions de formation et de toutes autres actions (diffusion d'informations, publication de documents, actions de terrain, accompagnement de démarches identifiées ...).

MEMBRES :

- Michel DAMOUR

- Julien GUAQUIER

- Jérémie DENIS

1 - RAPPORT

CHANGEMENT DE RESPONSABLE DU SERVICE DES FORMATIONS

- Thierry GAUTIER a réintégré la FFBoxe depuis le 1er avril, avec la mission de succéder à Mustapha TAHOURI en tant que Responsable du Service des Formations. Le départ de Yoann CAMONIN (disponibilité), n'ayant pu être anticipé, a occasionné des difficultés organisationnelles. Le reste de l'équipe reste mobilisé comme détaillé ci-dessous :
 - Elisabeth ALONSO : BPJEPS, Prescri'Boxe, Formations VRL,
 - Pierre COUGOULIC : DE/DES + Formation des officiel/les,
 - Anthony VENIANT : Prévôt Fédéral Haut Niveau,
 - Abdelkader BOUHENIA : Prévôt Fédéral RAID,
 - Stéphane RAYNAUD : Formations thématiques et développement.

CHANGEMENT DE SECRETAIRE DU SERVICE DES FORMATIONS

Samah BARKI, secrétaire du service des formations, a décidé de voguer vers d'autres cieux. Elle est remplacée par Hanane AIT AAMI. La CFEF lui souhaite une bienvenue.

CHARTRE DE DEONTOLOGIE

Une charte de déontologie visant à encadrer les droits et devoirs des entraîneur(e)s a été rédigée par la CFEF, sur demande du Comité d'éthique. La charte sera soumise à validation du comité directeur. Il a également été précisé qu'elle devra être signée au moment de la prise de licence par l'entraîneur et au moment de l'inscription en formation par les stagiaires.

COMMISSION FÉDÉRALE DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS

REGLEMENT INTERIEUR DES FORMATIONS :

Un tableau « situations/décisions » a été élaboré dans le but de faciliter le traitement, par le secrétariat des formations, des demandes de stagiaires en cas d'indisponibilité, d'abandon, etc. Afin que le niveau d'information soit le même pour tous, ce tableau sera ajouté au règlement intérieur des formations.

DOSSIER VAE :

Un bilan de l'équivalence de l'Assistant Prévôt Fédéral décernée aux diplômés Assisant Boxe sera effectué afin d'évaluer les bénéfices des allègements. Par conséquent, le dossier VAE est mis en attente et sera réétudié une fois le bilan effectué.

REFORME DES FORMATIONS FEDERALES ET EXALTO :

La réforme des formations fédérales s'inscrit complètement dans cette optique de modernisation et d'adaptation aux besoins des structures et des pratiquant(e)s, en déclinant la politique et le savoir faire du Haut Niveau au sein des formations. Comme demandé par le ministère, la nouvelle formation devra intégrer davantage de notions sur le savoir-être, l'honorabilité, le pacte républicain.

Les nouvelles modalités de la formation devront maintenir le volume horaire permettant l'acquisition des UC 3 et 4 du BPJEPS. La partie formation du logiciel (EXALTO) ne sera disponible qu'à partir du mois de décembre 2023. Pour cette période transitoire, il est décidé qu'aucune formation assistant prévôt ne sera organisée en 2023/2024. Par conséquent, seuls les diplômés APF 2022/2023 termineront leur cursus la saison prochaine. Le nouveau Prévôt fédéral débutera en janvier 2024.

A ce jour, la transition des données est toujours en cours. EXALTO est toujours en attente des extractions de tous les diplômés de KV. C'est une étape essentielle pour le développement de la partie formation de la nouvelle base de données. Une prochaine réunion sera programmée pour discuter spécifiquement de l'utilisation de la base de données pour la formation.

2 - LES FORMATIONS SAISON 2022 - 2023

1. ASSISTANT PREVOT FEDERAL (APF) ET PREVOT FEDERAL (PF)

a. Voir tableau

2. BPJEPS 2022-2023 | 1 CENTRE OUVERT (HAUT-DE-FRANCE - EN COURS) :

- 11 candidats – 10 présents aux tests – 9 reçus – 1 abandon soit 8 en formation.
- 2 avertissements délivrés.

LES CONTENUS :

Les contenus du BPJEPS sont issus du cahier des charges imposé par le ministère et sont présentés chaque année aux formateurs, afin que ceux-ci puissent se les approprier. Comme pour le Prévôt Fédéral, l'harmonisation des centres est un sujet ; la maîtrise des contenus par les formateurs et le respect de ces contenus sont essentiels. Les procédures concernant l'engagement des tuteurs ont été mises à jour afin de rester dans le cadre d'une formation en alternance.

COMMISSION FÉDÉRALE DE L'EMPLOI ET DES FORMATIONS

REGLEMENT INTERIEUR :

Le règlement intérieur a été remanié pour cette saison.

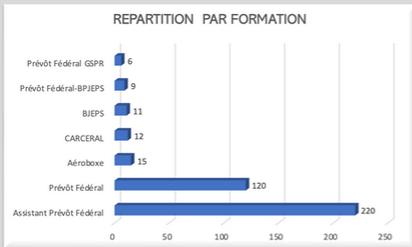
FORMATEURS :

A ce jour, 6 formateurs potentiels, déjà intervenus sur les BPJEPS. Pas de procédure de recrutement cette année : seuls 2 centres devaient être ouverts en prévision de la réforme.

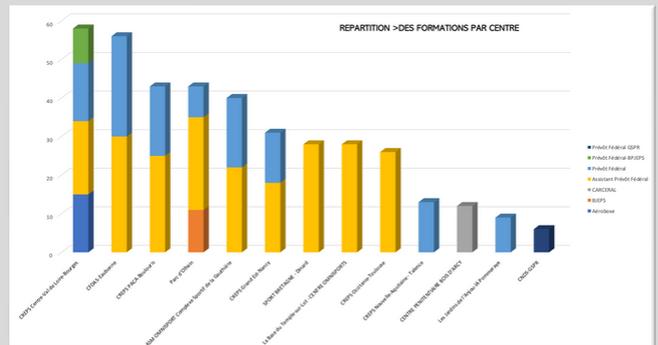
REFORME :

Pas d'information du ministère à ce jour ; il est probable que nous gardions encore le format actuel la saison prochaine.

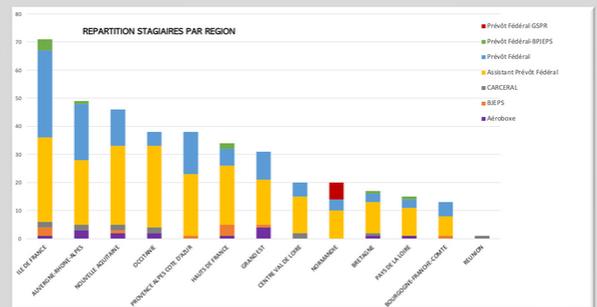
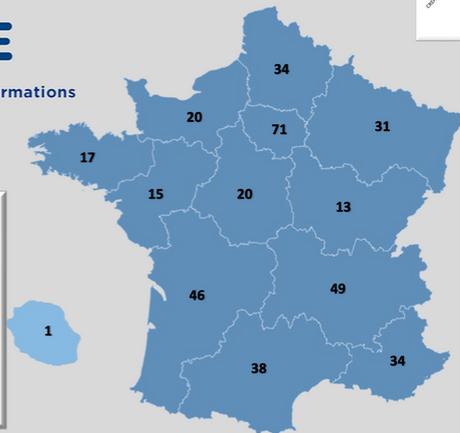
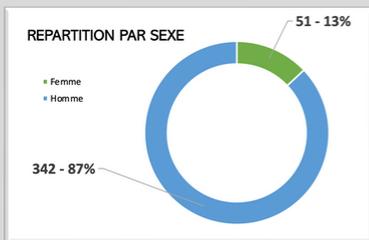
Il est donc prévu un nombre de centres restreint afin de préparer la réforme et ne pas devoir refaire de dossiers d'habilitation qui ne seraient valables qu'un an. Cette réforme et l'impact qu'elle pourrait avoir sur le Prévôt Fédéral est à prendre en considération ; si nous désirons bénéficier d'une équivalence pour certains UC, le Prévôt Fédéral devra correspondre en termes de contenus, volume horaire, etc.



393 STAGIAIRES
254 CLUBS



Commission Fédérale de l'Emploi et des Formations



Statistiques 2022-2023

COMMISSION FÉDÉRALE DISCIPLINAIRE DE 1ÈRE INSTANCE

PRÉSIDENT : **ALAIN BOULARD**

MISSIONS

- Sanctionner les comportements contraires aux règles posées par les statuts et règlements de la FFBoxe.

MEMBRES :

- | | |
|---------------------|------------------|
| - Christian LIGNEUL | - Mario MENARA |
| - Géraldine FILLOUX | - Charles MERLEN |

1 - RAPPORT

Au cours de l'année 2022, la commission a siégé à quatre reprises et a examiné huit dossiers portant principalement sur des faits d'usage de certificats médicaux falsifiés et d'insultes ou injures à des officiels.

Les condamnations prononcées ont tenu compte de la gravité des faits, des antécédents et de la personnalité des personnes poursuivies en application des principes de proportionnalité et d'individualisation de la peine.

Elles vont de la dispense de peine au retrait de licence en passant par l'interdiction temporaire d'exercice de certaines fonctions ou la suspension de ring ou l'amende avec ou sans sursis.

Une seule a fait l'objet d'un appel.

Toutes ont fait l'objet de décisions motivées publiées, anonymisées ou non selon les cas, sur le site de la FFBoxe .

La commission a en effet souhaité que ses travaux puissent, au delà de la stricte dimension répressive, avoir une vertu pédagogique et permettre une meilleure prise de conscience de la nocivité de certains comportements sur l'image du "noble art" et sur ses pratiquants.

COMMISSION FÉDÉRALE DISCIPLINAIRE D'APPEL

PRÉSIDENT : GERARD DANGLADE

MISSIONS

- Les décisions des Commissions Disciplinaires de première instance peuvent être frappées d'appel devant la CFDA : Le licencié sanctionné et le cas échéant les personnes investies de l'autorité parentale ;
- L'association sportive affiliée à laquelle appartient le licencié sanctionné par l'intermédiaire de son représentant statutaire ;
- L'association sportive sanctionnée par l'intermédiaire de son représentant statutaire ;
- Le Président de la FF Boxe concernant les décisions prononcées par la Commission Fédérale Disciplinaire ou toute personne licenciée à la FFB dûment mandatée par lui ;
- Le Président du comité Régional concernant les décisions prononcées par la Commission Régionale de discipline institué au sein du Comité Régional qu'il préside ou toute personne licenciée à la FF Boxe dûment mandatée par lui.

MEMBRES :

- Gérard LAUCUSSE

- Marc PAPILLION

- Nicolas LIGNEUL

- Louissette PAUTOT

1 - RAPPORT

Les décisions des commissions disciplinaires de première instance peuvent être frappées d'appel devant la Commission Fédérale Disciplinaire d'Appel.

L'article 19 du règlement disciplinaire adopté par l'assemblée générale du 18 juin 2022 prévoit des dispositions relatives au fonctionnement de cette commission.

L'appel n'est pas suspensif sauf décision motivée de l'organe disciplinaire de première instance et il est prévu que l'organe disciplinaire d'appel statue en dernier ressort.

L'article 20 du règlement prévoit que le Président ou la personne qu'il désigne établit un rapport exposant les faits et rappelant les conditions du déroulement de la procédure ; ce rapport devant être présenté oralement en séance.

Il est important de souligner que l'organe disciplinaire est tenu par des délais puisque l'article 21 prévoit qu'il doit se prononcer dans un délai de quatre mois à compter de l'engagement initial des poursuites.

COMMISSION FÉDÉRALE DISCIPLINAIRE D'APPEL

PRÉSIDENT : GERARD DANGLADE

C'est la raison pour laquelle il est nécessaire et impératif pour nous de le respecter car l'appelant peut toujours saisir le Comité National Olympique et Sportif Français aux fins de faire constater cette irrégularité

Enfin, l'article 22 du règlement disciplinaire prévoit une échelle de sanctions allant de l'avertissement à la radiation.

Toutes les décisions la commission doivent être motivées et à chaque fois il doit être aussi précisé les voies et les délais de recours dont dispose la personne concernée.

Le seul recours dont elle dispose est la saisine préalable du CNSOF en vue d'une proposition de conciliation puis en cas d'échec le Tribunal Administratif.

Au cours de l'année sportive de 2022- 2023 un seul recours au CNSOF a été enregistré sur les 7 décisions qui ont été rendues par la Commission Fédérale Disciplinaire d'Appel.

Cette dernière s'est réunie :

- Le 7 juillet 2022 et a rendu une décision définitive
- Le 20 septembre 2022 et a rendu également une décision définitive
- Le 20 janvier 2023, une décision a été rendue mais a fait l'objet d'une conciliation devant le CNSOF.
- Les 2 et 3 mars 2023 : cinq décisions ont été rendues étant précisé qu'un dossier concernait trois personnes. Elles n'ont pas fait l'objet de recours.

La quasi-totalité des décisions qui ont été rendues ont été des réformations car la commission a voulu réduire les sanctions qui avaient été prononcées en première instance.

Une seule décision qui est celle qui a fait l'objet d'un recours devant le CNSOF pouvait être considérée comme aggravant la sanction de première instance et c'est la raison pour laquelle la proposition de conciliation a abouti à une sanction plus modérée qui paraissait acceptable.

La Commission Fédérale Disciplinaire d'Appel a pu fonctionner dans des conditions tout à fait correctes avec une bonne communication entre ses membres et dans un climat particulièrement harmonieux.

Même si ses membres ont beaucoup de plaisir à se retrouver et à travailler ensemble nous espérons que le contentieux disciplinaire sera en baisse la saison prochaine.

COMMISSION FÉDÉRALE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE LA FÉMINISATION, SANTÉ, ÉDUCATION

PRÉSIDENT : MOHAMED JAMAI

MEMBRES :

- Karim AIOUAZ

- Mehdi LARBI

- Nedjid EL BAJA

- Nouredine SAHNOUNE

1 - RAPPORT

Le label « RSO INSERTION » de la FF Boxe sera attribué aux clubs répondant aux critères, témoigne de l'exemplarité de la démarche de son titulaire au regard des partenaires institutionnels. En accordant ce label, la FF Boxe atteste que son titulaire répond à un cahier des charges qui place l'insertion sociale au cœur de son action. Il permet au titulaire du label de rendre visibles ses engagements, ses actions et facilite sa communication en l'inscrivant dans la campagne nationale de la FF Boxe.

Pour la FF Boxe, c'est un instrument de progrès au service de la boxe et d'une société plus durable. Pour le porteur de projet c'est aussi s'inscrire dans une démarche d'amélioration et de qualité.

CONDITIONS D'OBTENTION

Pour candidater à l'obtention du label « RSO INSERTION », le club doit satisfaire aux conditions suivantes:

1. Être affilié à Fédération française de boxe;
2. Effectuer des interventions « Boxe » en QPV et/ou ZRR;
3. Accueillir des publics en situation de précarité;
4. Adhérer à la charte pour le développement durable de l'insertion par le sport. (et plus précisément le 3e objectif ...).

Lors de l'examen du dossier de demande, chacun des objectifs de la charte est évalué. A l'issue de cet examen, le demandeur devra répondre aux conditions suivantes :

1. Contribuer à la mise en œuvre d'au moins quatre des huit objectifs de la Charte du sport pour le développement RSO,
2. Remplir obligatoirement au moins un des objectifs d'accompagnement et d'insertions

Le label a une durée de validité et de deux années.

COMMISSION FÉDÉRALE JURIDIQUE STATUTS ET RÉGLEMENTS

PRÉSIDENTE : **MARIE LISE ROVIRA**

MISSIONS

- Elabore les statuts de la FFBoxe et des organes déconcentrés, du Règlement Intérieur et des Règlements Généraux de la FFBoxe ;
- Propose toutes les modifications nécessaires des textes fédéraux auprès des instances dirigeantes de la FFBoxe ;
- vérifie la conformité et la cohérence de l'ensemble des textes réglementaires fédéraux. Elle donne son avis sur les dispositions de ces textes et sur les lois et règlements susceptibles d'intéresser la Boxe ;
- Examine toutes les questions se rapportant au respect des textes fédéraux autres que ceux relatifs au Règlement Disciplinaire ;
- apporte une meilleure connaissance des textes fédéraux en direction des représentants des structures déconcentrées et des clubs de la FF Boxe.

MEMBRES :

- Bernard BENABDALLAH

- Michel PAUTOT

- Gérard DANGLADE

- Jean-Bernard PAILLISSIER

1 - RAPPORT

La commission fédérale juridique, statuts et règlements a poursuivi son travail d'actualisation et d'harmonisation des textes fédéraux.

En début de saison, une réactualisation du règlement des agents sportifs (dernière version datant de 2011) a été présentée et adoptée par le Comité directeur fédéral lors de sa séance du 30 septembre 2022. Ces travaux induisent le retour prochain dans l'organigramme fédéral d'une commission fédérale des agents sportifs qui sera instituée lors de l'assemblée générale fédérale de juin 2023.

Suivant le plan établi en début de mandature, la prochaine étape devait être une actualisation des Règlements généraux. Certains présidents de commissions, la LNPNB ainsi que la DTN avaient été sollicités pour faire remonter des observations sur des articles les concernant directement. Ce projet d'actualisation a été repoussé, afin de respecter les délais impartis par le Ministère pour la prise en compte dans les statuts de la FFBoxe, de la nouvelle Loi Sport du 02 mars 2022 dite de démocratisation du sport en France.

COMMISSION FÉDÉRALE JURIDIQUE STATUTS ET RÉGLEMENTS

Les principales mesures phares en matière de gouvernance des fédérations sont les suivantes :

- Obligation de parité femme-homme dans les instances dirigeantes des fédérations sportives, dès 2024 au niveau national et dès 2028 au niveau régional ;
- Limitation à trois mandats pour les présidents de fédérations, de ligues ou comités régionaux ;
- A partir de 2024, pour l'élection des instances dirigeantes de la fédération : 50% des voix de l'assemblée générale proviennent des clubs affiliés ;
- Création d'une commission des sportifs de haut-niveau, permettant de désigner des représentants (un homme et une femme)

Devant l'importance de ce nouveau chantier, Gérard Santoro pour la DTN et M. Laszlo HORVATH, personne qualifiée (droit administratif) sont venus apporter leur concours.

Les travaux ont été menés d'octobre 2022 à mars 2023, le projet de statuts a été soumis mi-avril au service juridique de la Direction des sports du Ministère, avant présentation au comité directeur fédéral puis adoption par l'Assemblée générale extraordinaire de la FFBoxe.

PRÉSIDENT : MICHEL CORBIÈRE

MISSIONS

- Il veille à l'application et au respect de la charte d'éthique et de déontologie de la FF Boxe.
- Il statue et donne des avis sur toutes les questions d'éthique et de déontologie pour lesquelles il est saisi par les différentes instances fédérales.
- Il traite les différents signalements portés à sa connaissance relevant de sa compétence.
- Il formule des recommandations générales ou spécifiques pour une meilleure prise en charge des valeurs et des principes dictés par la charte.
- Il travaille à la prévention et au traitement des conflits d'intérêts.
- Il saisit les instances disciplinaires fédérales compétentes en cas de violation grave des valeurs et des obligations inscrites dans la charte d'éthique et de déontologie.

MEMBRES :

- Sabine FOUCHER

- Michel PAUTOT

- Jérôme LADES

- Françoise RABIA

1 - RAPPORT

Le comité d'éthique est maintenant pleinement identifié comme un organe de fonctionnement de notre fédération. Si certains ont recours à lui pour saisir nos organes disciplinaires, son rôle ne se résume toutefois pas à cette unique fonction.

1. LES REUNIONS DU COMITÉ D'ETHIQUE

Le Comité d'Ethique s'est réuni à deux reprises durant cette saison sportive.

- *Le 4 juillet 2022 en présentiel au siège de la FFBOXE :*

Lors de cette séance, le comité a examiné les six saisines qui lui avaient été adressées. Trois de ces saisines ont conduit le comité à soumettre les faits évoqués à la commission fédérale disciplinaire de 1ère instance. Pour les 3 autres faits, il a sollicité des compléments d'informations afin de pouvoir prendre une décision.

Lors de cette séance, le comité a validé la charte de déontologie des entraîneurs de la FFBOXE.

- *Le 9 mars 2023 en visioconférence :*

A cette occasion, le comité a examiné les deux nouvelles saisines qui lui avaient été adressées. Après examen, il a été décidé de transmettre l'une d'entre elles à la commission fédérale disciplinaire de 1ère instance. L'autre a été renvoyée à la commission concernée, la décision étant totalement liée à la technicité et à l'analyse de cette commission qui par ailleurs dispose d'un code de déontologie qui lui est propre. Un formulaire de signalement numérique a été élaboré. Toutefois, le comité a décidé d'attendre la mise en place du nouvel prestataire informatique (EXALTO en septembre prochain) pour le mettre en ligne.

PRÉSIDENT : MICHEL CORBIÈRE**2. LES TRAVAUX ANNEXES**

- Le comité d'éthique a participé aux différentes réunions mises en place par le CFFP
- Sabine FOUCHER, membre de notre comité, est devenue la référente de la FFBOXE en ce qui concerne les violences sexuelles.
- Michel CORBIERE est devenu le référent SI Honorabilité de la fédération.
- Michel CORBIERE a été intégré dans la commission fédérale du PSF.

CONCLUSION :

Le comité d'éthique est maintenant inscrit dans le paysage des différents organes opérationnels de la FFBOXE. Toutefois, son rôle est encore trop perçu comme étant un organe pré-disciplinaire. Il pourrait ne pas être inutile pour certains organes de notre fédération de l'interroger sur les règles qui régissent leur organisation interne. Par ailleurs, dans la perspective de la prochaine olympiade, le comité d'éthique proposera à la FFBOXE un code de déontologie plus adapté aux spécificités de notre sport notamment en direction du statut de nos officiels.

COMMISSION FEDERALE DU DEVELOPPEMENT, DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

PRÉSIDENT : PASCAL CORDIER

MISSIONS

- Promouvoir le développement de la pratique, par l'augmentation du nombre de licenciés et du nombre de clubs au moyen des actions de formation et de toutes autres actions (diffusion d'informations, publication de documents, animations, actions de terrain, accompagnement de démarches identifiées ...)
- Participer à la recherche des partenaires économiques et institutionnels pour soutenir les actions de développement et de haut niveau ;
- Développer et améliorer les outils de communication existants, éventuellement concevoir et éditer de nouveaux outils et messages pour faire connaître aux différents acteurs de la boxe l'ensemble des actions fédérales ;
- Veiller au respect d'une identité de marque homogène, reflet de la cohésion au sein de la FF Boxe ;
- Participer à la création et à la concrétisation, des actions de partenariats avec les entreprises partenaires, des actions de sponsoring sportif ou de mécénat sportif ;
- Favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire au sein des clubs de la FF Boxe.

MEMBRES :

- Alain BORLA-CART

- Philippe HAAG

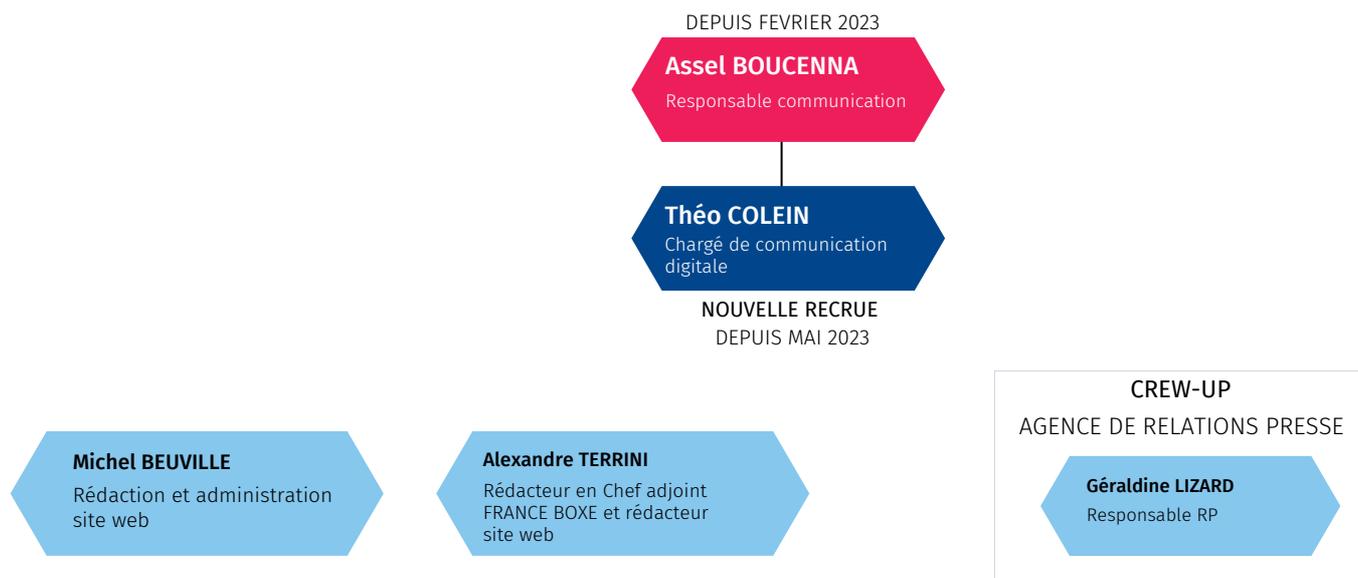
- Anouk GRAUX

- Alain MOREAU

COMMISSION FEDERALE DU DEVELOPPEMENT, DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

1 - RECRUES ET STRUCTURATION

SERVICE COMMUNICATION FF BOXE



2 - FAITS MARQUANTS

Voici les principales évolutions et initiatives dans le domaine de la communication fédérale :

- En décembre 2022, Assel BOUCENNA a été titularisé en tant que chargé de communication fédérale, succédant à Jérémie WHYTE.
- Théo COLEIN a rejoint l'équipe en mai en tant qu'assistant chargé de communication digitale en apprentissage pour une période de deux ans.
- La fédération a créé un compte TikTok pour renforcer sa présence sur les réseaux sociaux et toucher un public plus jeune.
- Tous les comptes sociaux ont été certifiés, à l'exception du compte Twitter en raison du système d'abonnement requis pour la certification sur cette plateforme.
- La fédération a migré vers Sendinblue (Brevo) pour l'envoi des newsletters, remplaçant ainsi le service de Kermain Valley. Sendinblue s'est révélé être une solution plus pratique et économique.
- La FF Boxe a développé une nouvelle identité graphique pour la newsletter "Infoboxe" ainsi que le document de présentation, avec l'intention de l'actualiser saison après saison.
- Dans le magazine fédéral "France Boxe", il a été introduit une rubrique intitulée "Les places fortes de la boxe hexagonale", qui classe les dix clubs et comités régionaux comptant le plus de licenciés, de manière bimestrielle.
- La fédération a consolidé sa collaboration avec Michel Beuville, rédacteur pour ffboxe.com, Alexandre Terrini et l'agence de relations presse Crew-up.
- Assel BOUCENNA et Géraldine LIZARD (Crew-up) se sont rendus plus fréquemment à l'Insep et au Creps de Nancy pour rencontrer les athlètes, rappeler les procédures de sollicitations médias et créer un portfolio des boxeurs à proposer à la presse.

COMMISSION FEDERALE DU DEVELOPPEMENT, DU MARKETING ET DE LA COMMUNICATION

3 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Voici quelques propositions à considérer :

- La FF Boxe pourra explorer une stratégie de marketing digital plus poussée, en utilisant les médias sociaux, le référencement naturel (SEO) et la publicité programmatique, afin de convertir les prospects en licenciés. Cela permettrait d'atteindre un public plus large et d'encourager davantage de personnes à rejoindre la boxe.
- Une autre initiative intéressante serait de développer une collaboration concrète avec Adidas Double D pour créer du merchandising exclusif. Ces produits pourraient être disponibles à la vente sur la boutique en ligne FF Boxe. Une telle collaboration apporterait plusieurs avantages, notamment une notoriété accrue, une image de marque renforcée et des revenus supplémentaires pour la fédération.
- Pour améliorer sa présence médiatique, il serait judicieux d'avoir une équipe de communication présente lors des compétitions internationales majeures. Cela permettrait de capturer du contenu en temps réel, d'obtenir des informations de première main et de les partager rapidement avec l'audience. Ainsi, la FF Boxe renforcerait sa crédibilité envers ses publics.
- Envisager l'ouverture à la concurrence en matière de diffusion des événements pourrait être une opportunité intéressante. Cela pourrait conduire à une plus grande visibilité des compétitions de boxe, attirer de nouveaux publics et susciter davantage d'intérêt pour le sport. Il conviendrait toutefois d'évaluer attentivement les avantages et les inconvénients de cette démarche avant de prendre une décision finale.

Ces perspectives d'évolution offrent des opportunités intéressantes pour renforcer la communication FF Boxe et promouvoir le sport à un niveau supérieur.

REPRÉSENTANT ÉLU DU COMITÉ DIRECTEUR : ME. SERGE PAUTOT

DOMINIQUE NATO	PRESIDENT DE LA FF BOXE (MEMBRE DE DROIT)
SERGE PAUTOT	VICE-PRÉSIDENT FF BOXE EN CHARGE DU MMA
PATRICK FORETT	TRÉSORIER DE LA FÉDÉRATION
LOÏC PORA	REPRÉSENTANT DES OFFICIELS
ADRIEN CAILLOL WEYGAND	REPRÉSENTANT DES OFFICIELS
JEAN-MARC SÈNE	REPRÉSENTANT DES MÉDECINS
RÉMI EL CHEIKH TAHA	REPRÉSENTANT DES MÉDECINS
BENJAMIN SARFATI	REPRÉSENTANT DES ORGANISATEURS PROFESSIONNELS
JÉRÔME POURRUT	REPRÉSENTANT DES ORGANISATEURS PROFESSIONNELS
FRITZ LEFORT	REPRÉSENTANT DE CLUBS
REDHA SADOUKI	REPRÉSENTANT DE CLUBS
CYRILLE DIABATÉ	PERSONNALITÉ QUALIFIÉE
MATHIEU NICOURT	PERSONNALITÉ QUALIFIÉE
ANTOINE HIDRIO	REPRÉSENTANT DES COMBATTANTS
CÉDRIC CERTENAIS	REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS
MOHAMED OTMAN EL AYOUBI	REPRÉSENTANT DES ENTRAÎNEURS
MARIE LOISEAU	REPRÉSENTANTE DES COMBATTANTS

1 - OBJET ET MISSIONS DE LA COMMISSION

L'arrêté du Ministère des sports du 31 janvier 2020 paru au Journal officiel du 7 février 2020 a accordé la délégation prévue aux articles L.131-14 et R.131-25 du Code du sport à la Fédération Française de Boxe pour la pratique de la discipline « Arts Martiaux Mixtes » (MMA).

Puis par un nouvel arrêté ministériel du 28 mars 2022, la délégation des arts martiaux mixtes (MMA) prévue à l'article L.131-14 du Code du sport est accordée jusqu'au 31 décembre 2025 à la Fédération Française de Boxe.

La FMMAF a pour mission, selon son règlement général validé le 17 juin 2022 :

- De développer, animer, organiser, contrôler et réglementer la pratique, l'étude et l'enseignement du MMA sur le territoire national (France métropolitaine et DROM-COM)
- Contrôler, développer, organiser les compétitions sportives à l'issue desquelles sont délivrés les titres internationaux, nationaux, régionaux ou départementaux ainsi que toute autre compétition nationale qui pourrait être créée pour le MMA par la FFBoxe.
- Et bien d'autres missions encore pour le développement et la gestion de cette discipline.

2 - PRESENTATION DE LA FMMAF EN CHIFFRES

Voici tout d'abord, en chiffres, ce que représente à ce jour (fin avril 2023), la représentation du MMA :

- 243 Affiliations de clubs ont été enregistrées.
- 3544 licences pour la saison :
 - 50% de pratiquants loisirs
 - 15% de dirigeants
 - 9% d'encadrants
 - 26% de compétiteurs
 - 21% d'amateurs
 - 5% de professionnels

Les grades techniques :

- 1950 grades ont été délivrés
 - 1444 grades verts
 - 104 grades orange
 - 62 grades jaunes
- 48 sessions de passage de grades réalisées
- 147 évaluateurs de grades formés

Les formations fédérales :

- 119 brevets fédéraux 1er degré
- 794 brevets fédéraux 2nd degré
 - 727 CFI (2020)
 - 67 CFI-2 (2022)

L'organisation des compétitions :

- 59 compétitions organisées depuis 2020
 - 809 combats
- 4 MMA League organisées
 - 197 participants
 - 157 combats
- Championnats Europe IMMAF 2022
 - 7 médailles (2/2/3)
- Championnats du Monde IMMAF 2022
 - 3 médailles (0/0/3)

3 - PRESENTATION DES DIFFERENTES FORMATIONS

Un travail important a été réalisé avec le CTN, Lionel BREZEPHIN et Johnny FRACHEY en ce domaine avec l'organisation de stages de formation.

Les formations fédérales pour enseigner le MMA en tant que bénévole :

- BF1 : Brevet fédéral 1er degré – Assistant Moniteur
- BF2 : Brevet fédéral 2nd degré – Initiateur
- BF3 : Brevet fédéral 3ème degré – Moniteur

Les formations fédérales pour devenir un officiel FMMAF :

- Commissaire
- Juge
- Arbitre

Les formations pour devenir évaluateur de grades FMMAF :

- Formation évaluateur de grade niveau 1

Formation universitaire :

- La licence professionnelle AGOAPS "Animation, Gestion et Organisation des activités physiques et sportives BOXE / MMA "

Formation professionnelle :

- Le certificat complémentaire "encadrer les arts martiaux mixtes"

4 - LA FORMATION POUR LES OFFICIELS

De même, pour Les officiels qui sont regroupés au sein du BTO, Bureau technique des officiels, différents niveaux de formation ont également été réalisés :

Il existe 3 échelons de responsabilité dans les rangs des officiels de la FMMAF :

- Commissaire (officiel de niveau 1)
- Juge (officiel de niveau 2)
- Arbitre (officiel de niveau 3)

Concernant les cages possédées par la FMMAF (4), un rappel est fait sur les tailles réglementaires : elle doit avoir des côtés égaux et ne doit pas être inférieure à sept mètres par sept mètres de diamètre/section transversale. A contrario, elle ne peut excéder dix mètres par dix mètres de diamètre/section transversale.

Avec la pratique et l'expérience des deux dernières années, un toilettage des textes et codes vient d'être réalisé et il sera soumis à votre approbation lors des votes. Je vous en remercie par avance.

5 - LA PRATIQUE DU MMA POUR TOUS

Un ensemble de projets a été mis en place par la FMMAF, à savoir :

- Le MMA au féminin : vise à développer la pratique féminine, accroître le nombre de licenciées, favoriser la parité entre hommes et femmes qui font partie des prérogatives de la FMMAF.
- MMA et Handicap : animée par l'ambition d'offrir une pratique destinée pour tous et adaptée en fonction du public visé, la FMMAF prend en compte dans ses travaux la notion du handicap.
- MMA éducatif : le but est de pourvoir aux besoins de l'éducation nationale en proposant un MMA éducatif en fonction de l'âge et des aptitudes du pratiquant et normalisé pour les enseignants.
- MMA Sport et Santé : la FMMAF s'engage afin de développer le MMA comme une activité favorable au bien-être physique et mental tout au long de la vie du pratiquant. Notre plan de développement vise à réduire les inégalités afin de permettre l'accès au MMA au plus grand nombre.

6 - LES COMPETITIONS FEDERALES ET INTERNATIONALES

En début de ce compte rendu, figurent les chiffres concernant les galas et compétitions de MMA. On se reportera à ces chiffres.

Il faut noter la participation de l'équipe de France aux compétitions internationales. D'abord la participation aux championnats du monde à Abu Dhabi en fin janvier 2022, complétion au cours de laquelle l'équipe de France n'a pas ramené de médailles.

C'était sa première participation à une compétition internationale et mondiale organisée par l'IMMAF, fédération mondiale.

Ensuite les championnats d'Europe en Italie en octobre 2022, nous nous sommes classés 2ème après l'Ukraine, avec un très joli palmarès de 7 médailles dont deux en or. Enfin le Championnat du monde de ce printemps à Belgrade en Serbie avec deux médailles d'argent. Un très joli succès.

A cela s'ajoute le déroulement régulier des compétitions de la MMA sur tout le territoire.

Enfin signalons le gala de l'UFC en septembre à Bercy qui a connu un grand succès populaire avec la présence de madame la ministre des Sports.

7 - UNE SOUS-COMMISSION MEDICALE

Il existe une Commission médicale au sein de notre fédération présidée par le docteur Marie-Annick MACHARD. Une Sous-Commission médicale a donc été créée par décision du comité directeur fédéral du 17 mars 2023 en raison de la spécificité du MMA. La sécurité des combattants étant la règle d'or. Elle est animée par le docteur Jean-Marc SENE.

Un excellent travail est accompli avec le CTN, M. Lionel BREZEPHIN, assisté de M. Johnny FRACHEY et deux assistants administratifs, messieurs Elyes HADJAJ et Jacques LEVY. Le tout avec le soutien de notre président, Dominique NATO et du directeur administratif et financier, Jean-Baptiste MARSAUD.
Je vous remercie de votre attention.

Me Serge PAUTOT





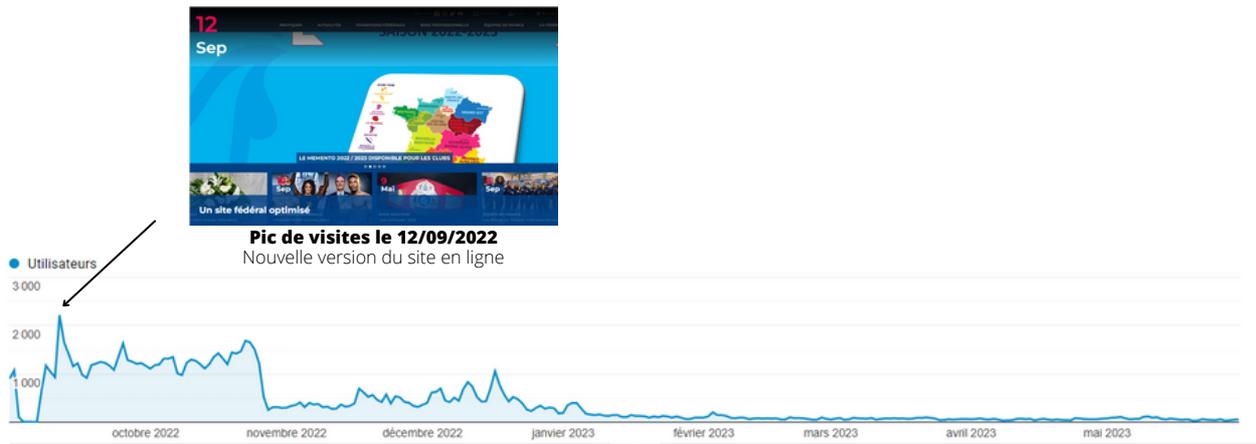
03.COMMUNICATION

SITE WEB : FFBOXE.COM

Statistiques globales :

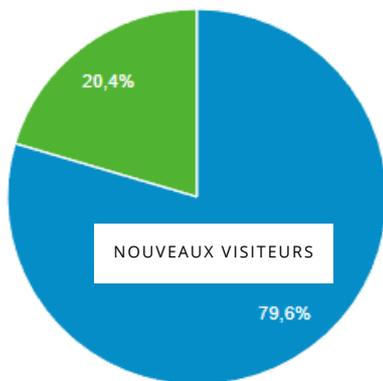
SUR LA PERIODE SEPTEMBRE 2022 - MAI 2023

- 62 068 utilisateurs dont 59 226 nouveaux
- 286 964 pages vues



Pays d'origine de notre audience

■ New Visitor ■ Returning Visitor



Pays ?	Acquisition	
	Utilisateurs ? ↓	Nouveaux utilisateurs ?
	62 068 % du total: 100,00 % (62 068)	59 277 % du total: 100,09 % (59 223)
1. 🇫🇷 France	56 176 (89,40 %)	53 439 (90,15 %)
2. 🇧🇪 Belgium	549 (0,87 %)	511 (0,86 %)
3. 🇨🇦 Canada	454 (0,72 %)	435 (0,73 %)
4. 🇺🇸 United States	407 (0,65 %)	385 (0,65 %)
5. 🇫🇷 Réunion	358 (0,57 %)	322 (0,54 %)
6. 🇮🇩 Indonesia	333 (0,53 %)	188 (0,32 %)
7. 🇨🇭 Switzerland	292 (0,46 %)	274 (0,46 %)
8. 🇩🇪 Germany	292 (0,46 %)	233 (0,39 %)
9. 🇭🇺 Hungary	282 (0,45 %)	180 (0,30 %)
10. 🇪🇸 Spain	221 (0,35 %)	193 (0,33 %)

SITE WEB : FFBOXE.COM

LES 3 RUBRIQUES LES PLUS CONSULTÉES (HORS PAGE D'ACCUEIL ET PAGE ACTUALITÉS)

1 - PRATIQUER LA BOXE AMATEUR : 10 126 VISITES

BOXE AMATEUR

La boxe amateur diffère de la boxe professionnelle sur plusieurs aspects. Elle met en avant la **technique et la tactique dans un combat**, permettant d'engranger des points. Chaque coup porté et réussi est pris en compte.

Cette pratique permet notamment d'accéder aux Jeux olympiques, où la boxe amateur y est présente depuis 1904. Depuis 2012, cette pratique davantage sécurisée que la boxe professionnelle, autorise aux boxeurs de la catégorie « Seniors Hommes » boxant en 3 X 3 min le non-port du casque de protection. En revanche, pour toutes les autres catégories d'âges et de poids le port du casque de protection est obligatoire.

La boxe amateur en France a vécu de très beaux moments sportifs, avec notamment, lors des Jeux olympiques de Sydney 2000, **la victoire et la médaille d'or remportée par Brahim Asloum**. Trois autres boxeurs français ont remporté ce titre olympique : Paul Fritsch (57 kg) en 1920, Jean Despeaux (75 kg) et Roger Michelot (81 kg) en 1936 et Tony Yoka (+ 91 kgs) en 2016.

Les **grandes figures de la boxe amateur en France** sont les suivantes : Jérôme Thomas, Alexis Vastine, Daouda Sow, Khedafi Djelkhir, Sarah Ourahmoune, Estelle Mossely et Tony Yoka.

Télécharger la Science saison 2022/2023

2 - TABLEAUX DES CHAMPIONNATS DE FRANCE ELITES 2022 : 5 935 VISITES

Les championnats de France Elites 2022 (1/4 et 1/2) se poursuivent ce weekend !

Publié le 16 Nov 2022
Par Jérémie Whyte

Partager cet article sur [f](#) [t](#) [in](#)

[Retour aux actualités](#)

Découvrez les infos sur les 1/4 et 1/2 des championnats de France Elites 2022 femmes et hommes.

Les 16èmes et 8èmes de finale des championnats de France Elites 2022 ont lieu dans les Hauts-de-France, à Oihain (59), les 03 et 04 décembre 2022. Les qualifiés ont maintenant rendez-vous pour les quarts de finale qui se dérouleront aux Sables d'Olonne (85), dans les Pays-de-la-Loire, le samedi 10 décembre. Les demi-finales suivront le dimanche 11 décembre, toujours dans l'enceinte de la salle Pierre de Coubertin des Sables d'Olonne. Les deux jours de compétition seront à suivre en direct sur [YouTube](#).

Les finales se tiendront le weekend suivant, le 16 décembre pour les femmes et le 17 pour les hommes. A l'Arena Teddy Riner d'Asnières-sur-Seine. A l'issue de la soirée, 10 championnes et 12 champions se seront vus décernés le titre national.

Télécharger les tableaux des championnats de France féminins

Télécharger les tableaux des championnats de France masculins

Infos pratiques - 1/4 et 1/2 finales des CFAS Hommes et Femmes

3 - CLASSEMENTS ET PASSAGES PROFESSIONNELS : 5 911 VISITES

CLASSEMENTS ET PASSAGES PROFESSIONNELS

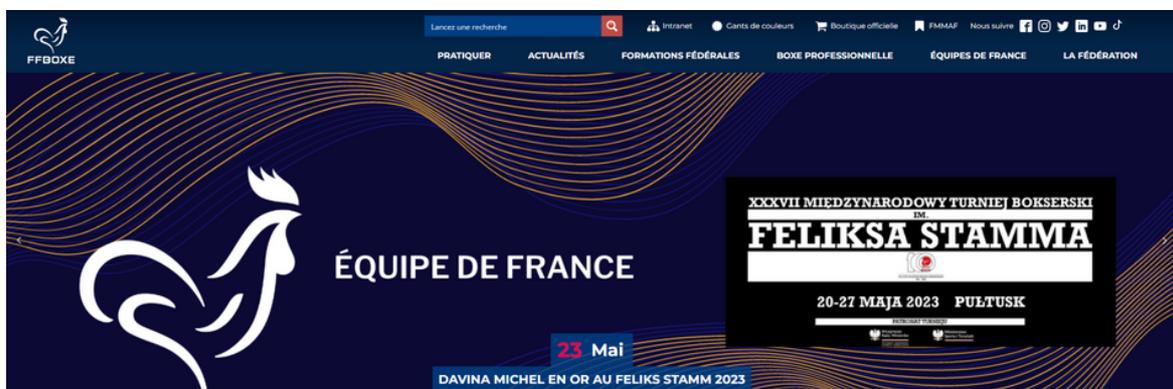
CLASSEMENTS FÉMININS

Mai 2023	Télécharger le document
Mars 2023	Télécharger le document
Février 2023	Télécharger le document
Décembre 2022	Télécharger le document

SITE WEB : FFBOXE.COM

Faits marquants :

- Développement de bannières propres à chaque catégorie



RÉSEAUX SOCIAUX

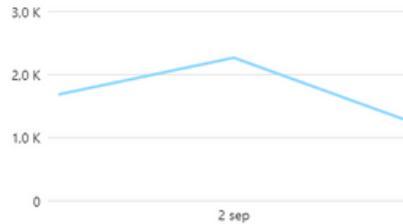
Statistiques globales : SUR LA PERIODE SEPTEMBRE 2022 - MAI 2023



Couverture

Couverture de la Page Facebook ⓘ

4 837 ↓ 58,6

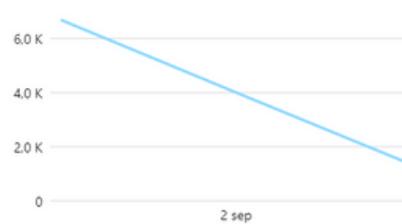


Exporter



Couverture Instagram ⓘ

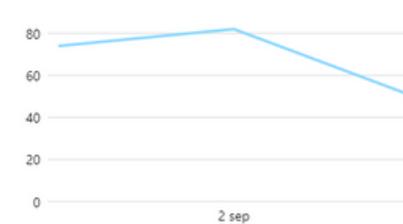
9 392 ↑ 150,4



Visites de la Page et du profil

Visites sur la Page Facebook ⓘ

207 ↑ 26,2



Exporter

Visites du profil Instagram ⓘ

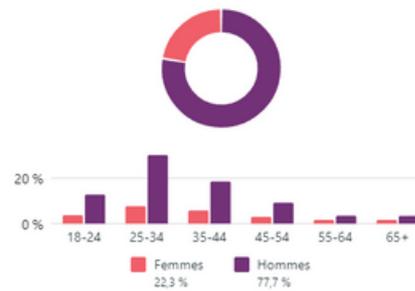
641 ↑ 3,2



Followers de la Page Facebook ⓘ

39 711

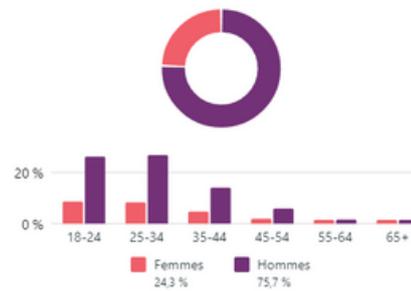
Âge et genre ⓘ



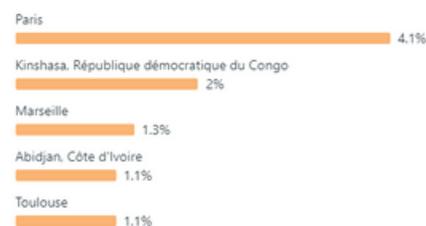
Followers Instagram ⓘ

17 088

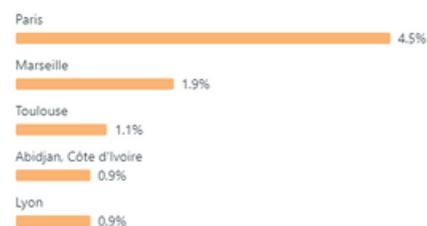
Âge et genre ⓘ



Principales villes



Principales villes



RÉSEAUX SOCIAUX



LES 3 PUBLICATIONS LES PLUS CONSULTÉES

1 -



Booster la publication

HISTORIQUE ! SOFIANE CHAMPION DU MONDE ! Quelle réalisation de la part ...

13 mai 2023 à 14:56
ID : 233813582615582

Interactions

👍 3 259 réactions
💬 411 commentaires
🔗 351 partages

Performances

Couverture	Réactions, commentaires et partages	Résultats
<p>Total 87 027</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 100 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total 4 021</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a enregistré plus de réactions, de commentaires et de partages que 100 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total --</p> <p><small>Clics sur le lien</small> --</p>
<p>Couverture 87 027</p>	<p>Réactions 3 259</p> <p>Commentaires 411</p>	

2 -



Booster la publication

En coulisses 🥳🏆 La team FR rentre à la maison !

13 mai 2023 à 17:14
ID : 233879275942346

Interactions

👍 1 449 réactions
💬 204 commentaires
🔗 76 partages

Performances

Couverture	Réactions, commentaires et partages	Résultats
<p>Total 56 305</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 98 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total 1 729</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a enregistré plus de réactions, de commentaires et de partages que 98 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total 4</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a reçu plus de clics sur des liens que 46 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>
<p>Couverture 56 305</p>	<p>Réactions 1 449</p> <p>Commentaires 204</p> <p>Partages 76</p>	<p>Clics sur le lien 4</p>

3 -



Booster la publication

RECORD HISTORIQUE 🎉🏆 Nous sommes ravis de vous annoncer qu...

6 avril 2023 à 10:46
ID : 212984158031858

Interactions

👍 1 367 réactions
💬 152 commentaires
🔗 176 partages

Performances

Couverture	Réactions, commentaires et partages	Résultats
<p>Total 59 038</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 98 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total 1 695</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a enregistré plus de réactions, de commentaires et de partages que 96 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>	<p>Total 1</p> <p>Pire Meilleure</p> <p><small>Cette publication a reçu plus de clics sur des liens que 46 % de vos 50 publications et stories Facebook les plus récentes.</small></p>
<p>Couverture 59 038</p>	<p>Réactions 1 367</p> <p>Commentaires 152</p>	<p>Clics sur le lien 1</p>

RÉSEAUX SOCIAUX



LES 3 PUBLICATIONS LES PLUS CONSULTÉES

1 -



Booster la publication

HISTORIQUE ! SOFIANE CHAMPION DU MONDE ! Quelle réalisation de la part ...

13 mai 2023 à 14:56
ID : 18029595895500642

Interactions

1 693 J'aime 37 commentaires

Performances

Couverture	Mentions J'aime, commentaires et partages	Résultats
<p>Total: 10 131</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 100 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: 2 027</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a enregistré plus de mentions J'aime, de commentaires et de partages que 98 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: --</p> <p>Clics sur le lien: --</p>
Couverture: 10 131	Mentions J'aime: 1 693 Commentaires: 37	

2 -



Booster la publication

En pleine compétition, nos Bleus rendent hommage à Wilfried Florentin, me...

6 mai 2023 à 17:34
ID : 1790939347756866

Interactions

1 515 J'aime 9 commentaires

Performances

Couverture	Mentions J'aime, commentaires et partages	Résultats
<p>Total: 7 904</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 98 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: 1 648</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a enregistré plus de mentions J'aime, de commentaires et de partages que 96 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: --</p> <p>Clics sur le lien: --</p>
Couverture: 7 904	Mentions J'aime: 1 515 Commentaires: 9	

3 -



Booster la publication

En coulisses 🥳🥳 La team FR rentre à la maison !

13 mai 2023 à 17:14
ID : 17990212390970210

Interactions

1 386 J'aime 15 commentaires

Performances

Couverture	Mentions J'aime, commentaires et partages	Résultats
<p>Total: 7 724</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a touché plus de comptes de l'Espace Comptes que 98 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: 1 434</p> <p>Pire Meilleure</p> <p>Cette publication a enregistré plus de mentions J'aime, de commentaires et de partages que 96 % de vos 50 publications et stories Instagram les plus récentes.</p>	<p>Total: --</p> <p>Clics sur le lien: --</p>
Couverture: 7 724	Mentions J'aime: 1 386 Commentaires: 15	



RÉSEAUX SOCIAUX

Statistiques globales : SUR LA PERIODE SEPTEMBRE 2022 - MAI 2023

Vos Tweets ont obtenu **23.7K impressions** sur cette période de **91 jours**.



Statistiques du mois de mai 2023

Récapitulatif sur 28 jour(s) avec prise en compte des modifications de la période précédente



Championnats du monde séniors à Tachkent en Ouzbékistan

PUBLICATION LA PLUS SUIVIE



RÉSEAUX SOCIAUX

Statistiques globales : SUR LA PERIODE MAI 2022 - MAI 2023

L'essentiel sur les visiteurs

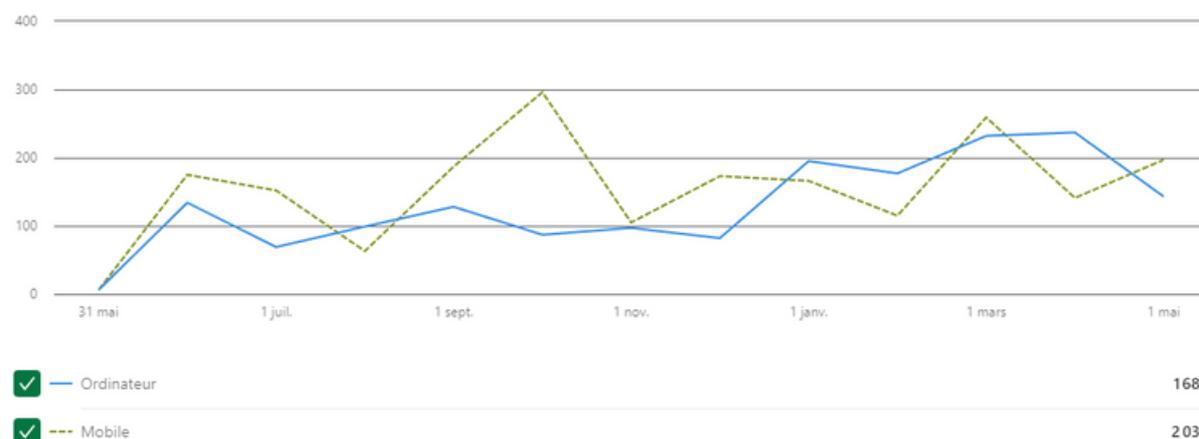
3 721
Vues de la page

1 450
Visiteurs uniques

89
Clics sur le bouton personnalisé

Statistiques des visiteurs

Vues de la page | Toutes les pages | Tous les filtres



PUBLICATION LA PLUS SUIVIE

FF Boxe - Fédération Française de Boxe

1 794 abonnés

5 j •

...

FR **Celebrons nos médailles : Unis dans le Bleu de Victoire ! 🏆💙**

Cette année, nos boxeurs ont brillé sur la scène internationale, portant fièrement le maillot Bleu de Victoire ! Avant les Jeux Européens et à un an des Jeux Olympiques, célébrons ensemble leurs performances exceptionnelles. 🎉👊

Les Championnats du Monde et d'Europe ont été le théâtre de moments inoubliables pour nos collectifs. Nous avons été témoins d'une montée en puissance certaine, couronnée par la médaille d'or de Sofiane Oumiha ! 🏆FR

Ensemble, soutenons nos champions et championnes alors qu'ils se préparent pour les Jeux Européens, une étape cruciale sur la route de Paris 2024 ! 🌟👊

Le Bleu de Victoire nous unit. créant une force collective qui nous propulse vers de nouveaux horizons.

Rendons hommage à nos médaillés et au staff et continuons à les encourager dans leur quête de succès sur la scène internationale. 🙌FR

- 🏆 **Sofiane Oumiha** : Champion du Monde (-60 kg)
- 🏆 **Maelys Richol** : Championne d'Europe et 3e aux Championnats du Monde Juniors (-66 kg)
- 🏆 **Billal Bennama** : Vice-champion du Monde (-51 kg)
- 🏆 **Moreno Fendero** : 3e aux Championnats du Monde (-75 kg)
- 🏆 **Wassila Lkhadiri** : 3e aux Championnats du Monde (-50 kg)
- 🏆 **Amina Zidane** : 3e aux Championnats du Monde (-57 kg)
- 🏆 **Fatma Benmessahe** : 3e aux Championnats du Monde (-63 kg)
- 🏆 **Marwan Mouflih** : 3e aux Championnats du Monde Juniors (-57 kg)
- 🏆 **Sandro Spica** : 3e aux Championnats d'Europe Juniors (-57 kg)



INFOBOXE - NEWSLETTER

01/06/2023 - Infoboxe 1525

MAIL

- 3 965 contacts inscrits
- Sortie hebdomadaire (jeudi)



[TELECHARGER INFOBOXE](#)

Célébrons nos médaillés :
Unis dans le Bleu de Victoire !



[Les Bleues au Feliks Stamm 2023](#)

DOCUMENT



Statistiques globales :

En moyenne : 3 500 destinataires pour 1 100 ouvertures (env.30%)

FRANCE BOXE



FRANCE IBOXE

JUN 2023
N°417

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE BOXE



p.40

La digitalisation
c'est maintenant !

38 208 tirages à l'année

Nouvelle rubrique

- 7 769 destinataires dont :
 - 7 554 licenciés
 - 165 abonnés
 - 50 anciens de la boxe
- Sortie bimestrielle
- 6 numéros par saison

TABLEAU DE BORD

JUN 2023

LES PLACES FORTES de la boxe hexagonale

En ces temps où il convient de rappeler sans cesse que la prise de licence est un intangible, aussi bien pour la sécurité des pratiquants que pour contribuer au bon fonctionnement d'une fédération, nous avons choisi de mettre à l'honneur les comités régionaux et les clubs qui ont réussi à agréger le plus de licenciés. Voici le palmarès qui fera l'objet d'une parution dans chaque numéro de France Boxe.

Les dix clubs comptant le plus de licenciés au 22 mai 2023

Position	Nom du club	Nombre total de licenciés	Nombre de licenciés hommes	Nombre de licenciés femmes	Nombre de licenciés saison 2022-2023	Comité régional
1 ▲ -1	LES BOXEURS BOURGEOIS	307	295	142	306	Auvergne-Rhône-Alpes
2 ▼ -1	BC SAINT-CHARLOND	364	295	129	175	Auvergne-Rhône-Alpes
3 ▼ -1	AVIA CLUB BOXE D'YSSY-LES-MOULINEAUX	352	242	100	349	Île-de-France
4 ◊	RING BERJAILLEN	531	206	125	302	Auvergne-Rhône-Alpes
5 ◊	ANNEMASSE GALLARD FIGHT	525	221	104	292	Auvergne-Rhône-Alpes
6 ◊	BC NICOIS	318	308	94	303	Provence-Alpes-Côte d'Azur
7 ◊	BO-COMPIEGNOIS	295	199	96	270	Hauts-de-France
8 ◊	LEVALLOIS SPORTING CLUB	282	226	56	260	Île-de-France
9 ◊	ACADÉMIE DE BOXE TOULOUSE BASCAMP	263	182	78	222	Occitanie
10 ▲ -1	BC PÉRI-GARONN	259	149	110	252	Nouvelle-Aquitaine

Les cinq comités régionaux comptant le plus de licenciés au 22 mai 2023

Position	Nom du comité	Nombre total de licenciés	Nombre de licenciés hommes	Nombre de licenciés femmes
1 ◊	ÎLE-DE-FRANCE	7 964	6 016	1 948
2 ◊	Auvergne-Rhône-Alpes	7 403	5 955	2 208
3 ◊	Nouvelle-Aquitaine	6 934	4 944	1 990
4 ◊	Hauts-de-France	6 387	4 716	1 671
5 ◊	Occitanie	5 382	3 942	1 440

ÉVÉNEMENTS INTERNES

Opérations de communication autour de ces quatre événements. Réalisation auprès d'un graphiste pour ces kits avec aiguillage du service communication.



ÉVÉNEMENTS INTERNES

Finales des Championnats de France Elites :

- Réalisation d'un guide pratique distribué durant l'événement.
 - Ce document sera désormais réalisé d'année en année.



LES FINALISTES

ELITES FEMMES - 2022

COIN BLEU



Ambrine ZITOUNI

Née le 01/11/2002

CLUB: BOXING TOULOUSE BAGATELLE (OCC)

Palmarès :

- > 5e place CFA Elites - 2021
- > 2e place CFA Juniors - 2019

- 48 KG

Gloria D'ALMEIDA

Née le 20/11/1999

CLUB : RO GARGES (IDF)

Palmarès :

- > 5e place CFA Elites - 2020
- > 2e place CFA Elites - 2019
- > 2e place CFA Elites - 2018



COIN ROUGE

19



42



04. RAPPORT FINANCIER

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	108 989	8 252	100 737	6 485	94 252	NS
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	28 000		28 000	28 000		
	Constructions	466 953	351 033	115 920	126 000	10 080-	8.00-
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	467 854	151 924	315 930	194 686	121 244	62.28
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	4 425		4 425	4 425			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	1 076 221	511 209	565 012	359 597	205 415	57.12	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	55 366		55 366	3 662	51 703	NS
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	315 883		315 883	275 337	40 546	14.73
	Autres créances	69 288		69 288	174 218	104 930-	60.23-
Valeurs mobilières de placement	50 008		50 008		50 008		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 838 468		2 838 468	1 791 184	1 047 284	58.47	
Charges constatées d'avance (3)	179 287		179 287	75 706	103 581	136.82	
Total III	3 508 300		3 508 300	2 320 107	1 188 193	51.21	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 584 521	511 209	4 073 312	2 679 704	1 393 608	52.01	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 386 357		1 025 075		361 282	35.24
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	320 000		320 000			
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	412 992		361 282		51 710	14.31
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	2 119 349		1 706 357		412 992	24.20	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	330 850		50 025		280 825	561.37
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	128 047				128 047	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III	458 897		50 025		408 872	817.34	
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	1 800		1 800			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	594 863		483 628		111 235	23.00
	Dettes fiscales et sociales	187 374		139 597		47 777	34.23
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	508 200		45 455		462 746	NS
Instrument de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	202 828		252 842		50 014-	19.78-
	Total IV	1 495 066		923 322		571 744	61.92
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 073 312		2 679 704		1 393 608	52.01

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

1 292 238

670 480

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	21 958		174 657		152 699-	87. 43-
Production vendue de Biens et Services	945 792		106 146		839 646	791. 03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	2 305 661		2 761 731		456 070-	16. 51-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	50 025		121 245		71 220-	58. 74-
Collectes						
Cotisations	2 337 732		1 569 701		768 031	48. 93
Autres produits	252 842		506 949		254 107-	50. 12-
Total I	5 914 010		5 240 429		673 581	12. 85
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			127 348		127 348-	100. 00-
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	3 799 256		3 948 091		148 835-	3. 77-
Impôts, taxes et versements assimilés	103 758		63 119		40 639	64. 38
Salaires et traitements	731 988		708 160		23 828	3. 36
Charges sociales	192 783		244 047		51 264-	21. 01-
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	63 205		39 190		24 015	61. 28
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	330 850		50 025		280 825	561. 37
Subventions accordées par l'association	8 318		2 000		6 318	315. 88
Autres charges (2)			371		371-	100. 00-
Total II	5 230 158		5 182 352		47 806	0. 92
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	683 853		58 077		625 776	NS
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	969		572		396	69. 27
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change			480		480-	100. 00-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	969		1 052		83-	7. 92-
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées			81		81-	100. 00-
Différences négatives de change			778		778-	100. 00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			859		859-	100. 00-
2. Résultat financier (V-VI)	969		193		776	402. 47
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	684 821		58 270		626 552	NS
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 085		143 869		139 784-	97. 16-
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	4 085		143 869		139 784-	97. 16-
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	147 866		68 496		79 370	115. 88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	147 866		68 496		79 370	115. 88
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	143 782-		75 373		219 154-	290. 76-
Impôts sur les bénéfices (IX)	128 047				128 047	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 919 064		5 385 350		533 714	9. 91
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	5 506 071		5 251 707		254 364	4. 84
Solde intermédiaire	412 992		133 642		279 350	209. 03
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			227 640		227 640-	100. 00-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	412 992		361 282		51 710	14. 31

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 (1/4)

	PROJET
COMPTE DE RESULTAT	Budget Prévisionnel 2023
Produits de ventes	272 000 €
Subventions d'exploitation	2 100 000 €
Reprises sur provisions et fonds dédiés	128 000 €
Autres produits d'exploitation	3 197 000 €
Total des produits d'exploitation	5 697 000 €
Achats effectués de marchandises	140 000 €
Fournitures consommables	171 000 €
Services extérieurs	3 848 500 €
Impôts et taxes	112 000 €
Charges de personnel	1 280 000 €
Dotations aux amortissements	96 000 €
Dotations aux provisions	50 000 €
Autres charges d'exploitation	- €
Total des charges d'exploitation	5 697 500 €
Résultat d'exploitation	- 500 €
Produits financiers	1 000 €
Charges financières	500 €
Résultat financier	500 €
Résultat courant	- €
Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	
Résultat exceptionnel	
Résultat de l'exercice	- €
PRODUITS	Budget Prévisionnel 2023
Ventes de marchandises	172 000 €
VENTES FRANCE BOXE	150 000 €
VENTES DIVERSES	22 000 €
Prestations vendues	100 000 €
Subventions d'exploitation	2 100 000 €
SUBVENTIONS ANS	1 800 000 €
AUTRES SUBVENTIONS	300 000 €
Reprises sur provisions et fonds dédiés	128 000 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION	- €
REPRISE SUR FONDS DEDIES	128 000 €
Autres produits d'exploitation	3 197 000 €
AFFILIATIONS	60 000 €
LICENCES	1 850 000 €
LICENCES PROS	224 000 €
DROITS DE REUNIONS ET ENCHERES PAYS A PAYS ET CFP	150 000 €
LICENCES ET AFFILIATIONS MMA	150 000 €
RECETTES FMMAF (FORMATIONS ET DROITS DE REUNIONS)	300 000 €
FORMATIONS	250 000 €
PENSIONS	213 000 €
Total des produits d'exploitation	5 697 000 €

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 (2/4)

CHARGES	Budget Prévisionnel 2023
Achats effectués de marchandises	140 000 €
ACHATS FRANCE BOXE	140 000 €
Fournitures consommables	171 000 €
EDF / GDF	6 000 €
FOURN.ENTRETIEN ET PETIT EQUIPE	110 000 €
FOURNITURES DE BUREAU	20 000 €
FOURNITURES INFORMATIQUE	20 000 €
PHARMACIE	15 000 €
Services extérieurs	3 848 500 €
LOCATIONS MOBILIERES	16 000 €
LOCATIONS DIVERSES	30 000 €
CHARGES DE COPROPRIETE	100 000 €
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	201 500 €
ASSURANCES	254 000 €
DOCUMENTATIONS	5 000 €
FRAIS AG - COMMISSIONS - ELUS	120 000 €
DIVERS	10 000 €
RISTOURNES ET CONTRATS OBJECTIFS	800 000 €
PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTREPRISE	700 000 €
PRESTATIONS MEDICALES MED/KINE	160 000 €
HONORAIRES ET COMMISSIONS	100 000 €
RELATIONS PUBLIQUES	50 000 €
FRAIS OFFICIELS	200 000 €
FRAIS FORMATIONS	100 000 €
FRAIS HAUT-NIVEAU	950 000 €
POSTE ET TELEPHONE	36 000 €
COTISATIONS ET DROITS	10 000 €
CREDIT BAIL	6 000 €
Impôts et taxes	112 000 €
TAXE HABITATION	20 000 €
TAXES FONCIERES	20 000 €
TAXES LOCAUX BUREAU	- €
FORMATIONS PROFESSIONNELLES	12 000 €
TAXE SUR LES SALAIRES	60 000 €

SUITE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 (3/4)

Charges de personnel	1 280 000 €
Salaires bruts (Salariés)	818 000 €
SALAIRES - PERSONNEL FFBOXE	377 000 €
SALAIRES - FORMATEURS OCCASIONNELS	60 000 €
SALAIRES - COLLECTIFS France	80 000 €
SALAIRES - CONTRATS AIDES	48 000 €
SALAIRES - MANDATAIRES SOCIAUX	47 000 €
CONGES PAYES	2 000 €
IJSS BRUTES	4 000 €
INDEMNITES, AVANTAGES ET COMPLEMENT FEDERAL	200 000 €
Charges sociales (Salariés)	460 000 €
SALAIRES	460 000 €
Autres charges de personnel	2 000 €
COTIS.MEDECINE TRAVAIL - PHARMACIE	2 000 €
Dotations aux amortissements	96 000 €
2805 - AMORTS INCORPORELLES	12 000 €
281350 - AMORTS. LOCAUX TOUR ESSOR 2009	10 000 €
281810 - AMORT.AGENC./INSTALLAT./AMENAGE	19 000 €
281840 - AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	21 000 €
281870 - AMORT. MOBILIER ET MATERIEL	34 000 €
Dotations aux provisions	50 000 €
Provisions pour risques et charges	50 000 €
Autres charges d'exploitation	- €
SUBVENTIONS VERSEES PAR L'ASSOC	- €
Total des charges d'exploitation	5 697 500 €
Résultat d'exploitation	- 500 €
Produits financiers	1 000 €
PROD.NETS S/CESSION VAL.MOBIL.PLACE	1 000 €
Charges financières	500 €
Charges financières	500 €
Résultat financier	500 €

SUITE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023 (4/4)

Résultat courant	- €
Produits exceptionnels	- €
Reprises sur provisions réglementées	
PRODUITS EXCEP. GESTION	
PRODUITS S/EXERCICES ANTERIEURS	
Charges exceptionnelles	- €
Dotations aux provisions réglementées	- €
CHARGES EXCEPT. S/OPERATION GEST	
CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEUR	
Résultat exceptionnel	- €
Résultat de l'exercice	- €



05. ANNEXES



MODALITES DE SELECTION POUR LES EPREUVES DE QUALIFICATIONS OLYMPIQUE



FILTRE N°1

CRITERES ADMINISTRATIFS ET SPORTIFS



ENGAGEMENT ET VALIDATION
COMMISSION DE SELECTION

FILTRE N°1 BIS

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2022/2023
DANS CATEGORIE OLYMPIQUE



4
FRANÇAIS(E)S

FILTRE N°2

TOURNOI INTERNE FF BOXE DE SAINT-QUENTIN :

N°1 →

JEUX EUROPÉENS

1ER TQO



NON QUALIFIÉS



QUALIFIÉS



2E TQO

CAS 1 : ATHLETE MÉDAILLÉ DANS 1 CATÉGORIE OLYMPIQUE SUR LES CHAMPIONNATS DU MONDE 2023 OU LES JEUX EUROPÉENS

= **QUALIFIÉ D'OFFICE POUR LE 2E TQO**

CAS 2 : ATHLETE LE PLUS PERFORMANT CHEZ LES AMATEURS SUR LA SCENE INTERNATIONALE ENTRE LE 01/01/23 ET 1 MOIS AVANT TQO MONDIAL (RANKING ET ADVERSITÉ)





MODALITES DE SELECTION POUR LES EPREUVES DE QUALIFICATIONS OLYMPIQUE



3E TQO

2 MEILLEURS AMATEURS FRANCAIS EN FONCTION DES RESULTATS
SPORTIFS ENTRE 01/01/23 ET 1 MOIS AVANT 3EME TQO



SI LES DEUX BOXEURS SONT PROCHES L'UN DE L'AUTRE,
LES DEUX SERONT ENGAGÉS SUR UN MÊME TOURNOI
POUR LES DÉPARTAGER



SI EGALITE, ALORS ANALYSE DE L'ADVERISTE
SI ENCORE EGALITE, C'EST AU PLUS JEUNE D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ



PARIS 2024





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE - 17/06/2023



FFBOXE

AU PLUS PRÈS DES BOXEURS

2022 - 2023